LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5213 - JEUDI 2 JUILLET 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ A EU LA MAIN LOURDE

Fermeture définitive de plusieurs cliniques privées

Lire en page 5

Fuite des cerveaux algériens

L'HÉMORRAGIE



La fuite des cerveaux constitue une véritable hémorragie sur les plans économique et social du pays. Les experts en la matière le disent. Le terrorisme sévissant dans les années 1990 a beaucoup contribué à la fuite des cerveaux, mais il n'y a pas que le terrorisme puisque l'absence de perspectives et de recherches scientifiques, à l'époque, n'ont pas encouragé l'élite algérienne à rester au pays.

Lire en page 3



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Benyounés lance une vaste opération de contrôle

Lire en page 5

EN DIX ANS, 12 MILLIARDS DE DOLLARS PAYÉS AUX BUREAUX D'ÉTUDE ÉTRANGERS

Les architectes observent une journée «blanche»

Lire en page 4



ELLE EXPRIME SON SOUTIEN AUX CHAÎNES PRIVÉES

Louisa Hanoune : «La presse satirique est une forme d'expression»

Lire en page 2



10e FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAABI

Des prix et après ?

Lire en page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

OPÉRATIONS DE L'ANP À AÏN DEFLA

Quatre terroristes abattus en une semaine

DANS LA WILAYA d'Aïn Defla, avant-hier soir, l'ANP a éliminé un autre terroriste, ce qui porte à quatre le nombre de terroristes abattus dans cette wilaya au cours d'une semaine. En effet, dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla/1re Région militaire a abattu un terroriste mardi soir, suite à une opération de fouille et de ratissage menée près du lieudit Oued El-Kheraz, commune de Tacheta Zougagha, wilaya de Aïn Defla, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. L'opération a permis de récupérer un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et une ceinture explosive qui a été détruite sur-le-champ, selon la même source. Il convient de signaler que ce bilan vient s'ajouter à ceux des opérations menées les 24 et 27 juin 2015 dans la même zone, où trois terroristes ont été neutralisés un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov et deux fusils semi-automatiques on été récupérés. **S. N.**

L'ALGÉRIE A ACHETÉ POUR 273 MILLIONS D'EUROS D'ARMES FRANÇAISES

LES ACHATS d'armes de l'Algérie auprès de la France durant les quatre dernières années sont estimés à 273.5 millions d'euros, selon un rapport de l'Assemblée nationale française.Le rapport du parlement français sur la vente d'armes intervient alors que des informations circulent autour d'un probable contrat d'acquisition par l'Algérie de rafale français.

ELLE EXPRIME SON SOUTIEN AUX CHAÎNES PRIVÉES

Louisa Hanoune : «La presse satirique est une forme d'expression»

Le porte-parole du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a contesté l'avertissement verbal de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) à l'adresse de la chaîne de télévision privée KBC en considérant que la réaction du pouvoir à l'égard des chaînes privées est une atteinte à la liberté d'expression.



L'instance de régulation a annoncé récemment que son président, Miloud Chorfi, avait convoqué le directeur de KBC (la chaîne appartenant au journal El Khabar) à qui il a adressé un avertissement verbal au motif de dépassements répétés dans les émissions «Allô oui» et «Jornan el-gosto» ; deux programmes satiriques qui tournent en dérision des personnalités connues dont des responsables de l'Etat. «L'émission satirique est un moyen de faire passer le message, tout comme la caricature ou le poème. Elle est indissociable de la liberté d'expression», a déclaré hier Louisa Hanoune, lors d'une conférence de presse au siège de son parti. Elle a souligné que de telles émissions existent bien dans la plupart des pays du monde en citant les Guignols de l'info de Canal+ qui touche des personnalités du monde Hanoune politique et du monde actuel. Encore une fois, Louisa pointe du doigt «l'oligarchie» qui serait à l'origine de cet acte répressif, «pour faire taire la vérité sur certaines questions d'actualité», a-t-elle accusé. Le porte-parole du PT s'est interrogée sur l'utilité de la dernière instruction du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, adressée aux membres du gouvernement à l'effet d'entamer l'opération de remise à l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (Onplc) des déclarations de patrimoine relatives aux agents publics. Pour elle, cette instruction est «une plaisanterie» car il existe des «corrompus» au sein même de ce gouvernement. «Certains ministres sont directement impliqués dans l'affaire El Khalifa», a-t-elle encore accusé. Le leader du parti socialiste se demande si le président de la République est au courant des graves dérives que connaît le pays et s'interroger sur sa passivité face «au virage brutal vers l'ultralibéralisme qui se fait en son nom».

Fervent défenseur de la classe ouvrière, Louisa Hanoune n'a pas manqué de dénoncer le licenciement de deux syndicalistes de Setram d'Oran ainsi que le refus du DG de Peugeot Algérie de permettre à 250 employés algériens de créer leur syndicat.

Au terme de sa conférence de presse, elle est revenue sur la loi de finances complémentaire 2015 et le projet de loi de finances pour 2016, en considérant que ces lois ne sont pas pour alléger les difficultés financières qui pèsent sur l'Etat algérien depuis la chute brutale des cours du pétrole. Elle a critiqué encore une fois la restriction des recrutements dans les secteurs dépendant de la fonction publique où un nouveau recrutement devrait égaler trois départs à la retraite.

Z. M.

PUB



FUITE DES CERVEAUX

CETTE HÉMORRAGIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La fuite des cerveaux constitue une véritable hémorragie sur les plans économique et social du pays. Les experts en la matière le disent.



DR

Le terrorisme sévissant dans les années 1990 a beaucoup contribué à la fuite des cerveaux, mais il n'y a pas que le terrorisme puisque l'absence de perspectives et de recherches scientifiques, à l'époque, n'ont pas encouragé l'élite algérienne à rester au pays. Ils partaient en grand nombre vers la France, le Canada, les Etats-Unis, l'Espagne et d'autres pays encore. Ils sont diplômés en biologie, géologie, informatique, électronique et dans d'autres filières très sollicitées dans ces pays.
Dans les années 1990, l'Algérie, confrontée au terrorisme et au prix bas du baril du pétrole qui tournait autour de 14 dollars, ne disposait pas d'un nombre suffisant de centres de recherches. «C'est parce qu'il n'y avait pas de centres de recherches en nombre suffisant, à l'époque, que j'ai décidé de partir à l'étranger», nous dira Abderraouf, détenteur d'un diplôme d'études supérieures en génie biologique, obtenu à l'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB).
«Je suis parti en France du fait qu'il existait, à l'époque déjà, de grands centres de recherches», ajoute-t-il.

Combien sont-ils les universitaires algériens partis vers d'autres pays ?

Présentée en avril 2015, une étude réalisée par une équipe de chercheurs conduite par le sociologue Mohamed Saib Musette a estimé à 268 000 le nombre de cerveaux algériens établis et travaillant à l'étranger. Cette étude portant sur la fuite des cerveaux et le développement dans l'espace UMA note qu'en Europe les migrants algériens qualifiés représentent près de 268 000 personnes, et que leur destination favorite est la France avec 75 % des migrants qualifiés, le Canada 11 %, et l'Angleterre 4 %.

La récupération des cerveaux : l'objectif des patrons

La fuite des cerveaux algériens a suscité beaucoup d'inquiétude et fait couler beaucoup d'encre pendant plusieurs années. Aujourd'hui, parler de ce sujet ou de cette problématique ne fait plus la «une».
Désormais c'est une autre donnée qui vient s'imposer, celle de récupérer ces cerveaux à l'étranger. C'est le cas des patrons de sociétés à l'instar de Rebrab, Haddad ou encore Mehri qui, pour ce faire, organisent même des Salons à l'étranger afin de récupérer ces Algériens qui ont brillé dans les pays les plus développés dans le monde. Chaque année, plus de 25 000 Algériens quittent le pays pour aller sous d'autres cieux plus «développés» pour une carrière professionnelle des plus sûres. Pis, plus de 500 000 Algériens qu'on qualifie de têtes pensantes exercent aujourd'hui dans les plus prestigieuses sociétés et entreprises à travers le monde, d'après les dernières statistiques dévoilées en 2014 par The Global Intelligence International. Ces dizaines de milliers d'Algériens et d'Algériennes vivent à l'étranger avec l'espoir de retourner un jour dans leur pays pour monter des projets et exploiter leur savoir-faire.
C'est d'ailleurs le but des chefs d'entreprises algériennes qui, eux aussi, s'intéressent à l'élite algérienne de l'étranger, formée dans des écoles de renom. Un effet boomerang qui peut s'avérer payant pour l'économie algérienne qui, faut-il le rappeler, dépend toujours des hydrocarbures.

F. Sofiane

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

Message d'Obama à Bouteflika

LE PRÉSIDENT américain, Barack Obama, a adressé un message de félicitations au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration, le 5 juillet, de la fête de l'indépendance nationale. A cette occasion il l'assure de l'engagement de son pays aux côtés de l'Algérie à «construire une société pacifique et prospère qui bénéficie à tous les citoyens». «Je voudrais vous présenter, ainsi qu'au peuple algérien, mes meilleurs vœux au moment où l'Algérie fête son indépendance le 5 juillet», écrit le président américain dans son message. «Alors que nous affrontons des défis quotidiens, soyez assurés que les Etats-Unis se tiennent aux côtés de l'Algérie dans notre engagement à construire une société pacifique et prospère qui bénéficie à tous les citoyens», affirme le président Obama. «Les Etats-Unis et l'Algérie se réjouissent d'avoir un partenariat robuste et croissant. Notre coopération étendue pour favoriser la croissance économique, la construction de liens plus étroits entre nos concitoyens et la promotion de la sécurité régionale reflètent nos multiples aspirations et intérêt partagés», indique le président américain. Obama a mis en exergue, dans son message, les efforts de l'Algérie pour promouvoir la paix et la sécurité dans la région. «Je veux spécifiquement souligner l'importance de l'Algérie dans les efforts diplomatiques en cours pour faire progresser la paix et la sécurité dans la région, en particulier au Mali et en Libye», ajoute le président américain.

DAHMANE LARDJANE, CONSEILLER EN CHEF À EDUDZ CANADA :

«J'ai quitté mon pays pour aller au Canada et je veux contribuer au développement de la médecine algérienne»

LE PROFESSEUR Dahmane Lardjane a quitté l'Algérie voilà de cela plus de vingt ans. Il a choisi le Canada, Montréal plus exactement pour suivre ses études. Lardjane, comme beaucoup d'autres Algériens qui ont quitté le pays, s'est inscrit par la suite à l'Université de Sheerbrook où il a fait la pédagogie médicale et universitaire. Depuis, il est devenu conseiller et concepteur en chef à l'Edudz, plus précisément en pédagogie pour les formations. Il assure, aujourd'hui, une formation en ligne pour les jeunes universitaires algériens et les chercheurs et enseignants en médecine. Il tente, par cet engagement, de contribuer à une formation adéquate des diplômés algériens.

Le Jeune Indépendant ***: Parlez-nous des causes qui vous ont poussé à quitter le pays, vous qui faites partie de ces élites algériennes qui ont choisi de faire carrière à l'étranger ?***

Dahmane Lardjane : «C'était mon propre choix d'aller à l'étranger du fait que les chances de réussir en Algérie étaient très réduites. Je vous parle des années 1990. A cette époque, j'ai quitté le pays pour aller au Canada et c'est ici que j'ai débuté une nouvelle page. J'ai poursuivi mes études à l'Université de Sheerbrook à Montréal où je réside aujourd'hui. Avec le temps, j'ai réussi à m'imposer pour devenir conseiller et concepteur à la fois à Edudz, qui est un établissement canadien spécialisé dans la formation en ligne. Aujourd'hui, je contribue pleinement à la formation des universitaires, des enseignants et des chercheurs algériens dans le domaine de la médecine et de la conception des environnements. Aussi je viens régulièrement au pays pour développer ce grand objectif».


DR

Aujourd'hui, certains disent que beaucoup de têtes pensantes algériennes continuent à s'exiler à l'étranger, Ce qu'on appelle communément la fuite des cerveaux. En face, certains voient en cela une aubaine pour l'économie du pays du moment que ces Algériens de l'étranger finiront par rentrer au pays avec leurs bagages «intellectuels». Comment voyez-vous cela ?

«Etant l'un de ces Algériens qui ont pris la décision de quitter l'Algérie pour construire leur vie, je peux bien vous dire que ces cerveaux algériens sont un grand bénéfice pour l'économie algérienne. Je ne peux qualifier leur départ de fuite de cerveaux mais plutôt de réservoir intellectuel pour l'Algérie de demain. Notre pays a une grande chance pour construire son avenir en se basant sur son réservoir intellectuel qui se trouve à l'étranger, notamment dans les pays les plus développés à l'image du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe. Aujourd'hui, des milliers d'Algériens qui ont choisi l'exil ont envie de retourner au pays avec des projets en tête. Ils veulent réussir en Algérie et nulle part ailleurs. Si ce grand projet se réalise il sera une aubaine pour l'économie du pays».

Quel genre de formations assurez-vous pour les académiques algériens ?

Chez Edudz on propose de nombreuses formations, comme la supervision clinique en sciences de la santé, comment devenir un excellent superviseur, la réflexion sur les rôles des facultés de médecine en Algérie, la revalorisation pédagogique des enseignants, la formation médicale post-doctorale ; on propose même une stratégie de réussite pour les apprentissages en médecine. Il est impératif de signaler que nous menons, chaque année, des études approfondies sur la qualité des formations qui sont offertes aux universitaires algériens. Cela est fait à travers le site de l'Edudz. C'est ici que ces formations en ligne sont proposées à ceux désirant en devenir membres.

Donc, le savoir-faire que vous avez acquis durant votre cycle pédagogique et durant votre carrière professionnelle au Canada vous le proposez, aujourd'hui, aux universitaires algériens ?

«Oui, c'est tout à fait ça. D'ailleurs, c'est mon objectif capital. Parlons de cette question. Je vous informe que je viens de terminer une étude que j'ai réalisé moi-même au Canada et qui concerne la médecine en Algérie. La faculté de médecine moderne est reconnue pour son professionnalisme en termes de formation centrée sur les apprenants et les apprentissages en sciences de la santé, et c'est dans cette optique que je veux ramener cela en Algérie pour que les universitaires algériens s'imprègnent des récents progrès en médecine mondiale».

Quelles sont, par exemple, les propositions de l'Edudz accordées pour la médecine algérienne ?

«Chez Edudz Canada, on prépare tout un travail et des études sur les perspectives de la médecine en Algérie. Pour cela, nous allons organiser des séminaires au profit des médecins apprentis à Alger, et ce dans les prochains mois. Il y aura des séances qui seront tenues pour les médecins afin qu'ils apprennent les dernières technologies et évolutions dans la médecine internationale».

F. S.

LES AUTEURS DU RAPT ET DE L'ASSASSINAT DE HERVÉ GOURDEL

«Ne dites pas Daech, c'est une insulte»

L'UN DES ACCOMPAGNATEURS de l'alpiniste français Hervé Gourdel témoigne sur ce voyage qui a tourné au drame. Il s'agit d'un certain Hamza, qui s'est confié à la chaîne d'information continue française BFMTV, près d'une année après l'enlèvement suivi de la décapitation de Gourdel par des terroristes de Daech.Le témoignage fait pour la première fois par l'un de ses cinq accompagnateurs a été diffusé mercredi. L'entretien se passe dans un chalet appartenant à Hamza, où Gourdel a passé sa dernière nuit d'homme libre, soit le 21 septembre 2014. C'est au retour d'une randonnée qu'ils ont rencontré le groupe terroriste. «On s'est présenté en disant qu'on était des montagnards. Ils se sont présentés aussi, disant qu'ils étaient de Jund al-Khilafah», se souvient Hamza. Moi, je leur ai dit: «C'est Daech ?». Ils ont
dit : «Non, il ne faut pas prononcer ce mot parce que c'est une insulte.» un homme du groupe a demandé à Hervé d'intervenir dans la discussion. Il a répondu : «Non, je ne comprends pas. « L'un des accompagnateurs explique au groupe d'hommes que Gourdel n'est pas un Algérien mais un étranger, un «invité», avant d'indiquer qu'il est de nationalité française. «Du coup, ils ont dit: «Nous on ne touche pas à des civils». Et ils ont décidé de nous libérer. On a commencé à repartir. Mais en quelques minutes, le groupe changeant d'avis, les rattrape. La confusion s'installe. «Quand ils nous ont arrêtés, ils ne savaient pas ce qu'ils allaient faire de nous», poursuit Hamza. «Ils ne savaient pas s'ils allaient prendre Hervé. Ils ne cessaient de passer des appels à leurs amis, je ne sais pas avec qui. Mais à 21h30, ils ont décidé de le prendre». C'est la dernière fois que Hamza et ses amis le verront vivant. «On va lui poser des questions et il va revenir», ont-ils dit. Mais le 24 septembre, les ravisseurs diffusent une vidéo dans laquelle ils revendiquent sa décapitation.

S. N.

EN DIX ANS, 12 MILLIARDS DE DOLLARS PAYÉS AUX BUREAUX D'ÉTUDE ÉTRANGERS

Les architectes observent une journée «blanche»

Des bureaux d'études étrangers seraient illégaux, à en croire la responsable constantinoise de l'Ordre des architectes algériens. Plusieurs parmi lesarchitectes étrangers seraient en séjour illégal, lorsqu'ils ne sont pas carrément détenteurs de diplômes non conformes.

Les bureaux d'études étrangers ont coûté en dix ans au Trésor public près de 12 milliards de dollars. Ce sont là quelques propos de la première responsable du comité local de l'Ordre des architectes, lors d'une conférence de presse organisée en marge de la journée « blanche « décidée par la corporation.
Le suivi des chantiers était à l'arrêt hier à Constantine. Et la menace à peine voilée des architectes fait planer un débrayage d'un mois si aucune mesure ou décision n'est prise en haut lieu.
Le comité local a donc suivi le mot d'ordre du Conseil national de la représentation nationale des architectes appelant à bouder les chantiers en signe de protestation contre ce qu'ils qualifient de « pratiques injustes du ministère des Finances «.
Des pratiques queles contestataires expliquent par le fait que le ministre refuse, à l'instar de ses prédécesseurs, d'approuver un projet de révision de l'arrêté interministériel du 15 mai 1988 portant sur les modalités d'exercice et dela rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment.
Un projet qui a pourtant été approuvé par le premier responsable du département de l'habitat et de l'Urbanisme et a même reçu l'aval du chef du gouvernement.
Un arrêté qui semble, selon les architectes, en inadéquation avec la réalité du terrain et les prix pratiqués actuellement. En précisant, non sans amertume, que la règle de deux poids deux mesures reste de mise puisque selon la responsable constantinoise, les bureaux d'étude étrangers ne sont pas soumis aux mêmes contraintes.
Melle Djeradiplaidera par ailleurs en faveur d'une meilleure visibilité des responsables afin de leur permettre d'accomplir leur mission dans de meilleures conditions, s'élevant au passage contre les dérapages de certains architectes qui semblent faire fi de la loi 94-07 leur interdisant le cumul de fonction (bureau d'étude et entreprise de construction).
De ce fait, près de 70 bureaux d'étude passeront incessamment devantle conseil de discipline de l'Ordre pour non respect de la loi. A noter que près de 500 bureaux d'architecture est actuellement en activité à Constantine.
Notons aussi que le conseil local de l'Ordre des architectes recevrait en moyenne 15 demandes de cessation d'activité par mois.

Amine B.

LE MINISTÈRE DU TOURISME TUNISIEN DÉMENT L'INFORMATION SUR L'INTERDICTION D'ENTRÉE DES ALGÉRIENS DE MOINS DE 35 ANS :

«C'est une rumeur infondée»

LE MINISTÈRE du Tourisme tunisien a apporté lundi dernier un démenti formel aux informations faisant état d'interdiction d'entrée en territoire tunisien aux Algériens de moins de 35 ans. C'est une rumeur, explique la même source «Ce que rapportent certains sites électroniques tunisiens sur l'interdiction par les autorités tunisiennes des Algériens de moins de 35 ans est une rumeur infondée… bienvenue aux frères algériens», indique Selma Elloumi-Rekik, la ministre du Tourisme sur sa page officielle de Facebook. Ce démenti fait suite à une information sur des sites électroniques et les réseaux sociaux en Algérie, qui ont repris une information attribuée à Radio Mosaïque. Selon cette radio, citée par les réseaux sociaux, la police tunisienne du poste frontalier d'Oum Tboul a refoulé des Algériens de moins de 35 ans. Outre ce démenti, la ministre tunisienne a annoncé toute une série de mesures pour tenter de sauver la saison touristique. Parmi ces mesures, l'annulation du timbre fiscal imposé aux étrangers à leur sortie du territoire, soit l'équivalent de 30 dinars tunisiens. Pour les Tunisiens résidant à l'étranger, les tarifs de transport aérien et maritime seront réduits de 30%. Histoire de remonter le moral aux opérateurs du tourisme frappés de plein fouet par le dernier attentat, le gouvernement tunisien décide de reporter la date des remboursements des prêts pour les années 2015 et 2016 avec un nouvel échéancier.

S. N.

CHAKIB DJOUHRI, DÉPUTÉ ET REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE EN ZONE MAGHREB, AFRIQUE, PAYS ARABES ET ASIE :

«Ces criminels n'ont pas pu venir à bout des Algériens, ils ne peuvent abattre la Tunisie»

Le Jeune Indépendant ***: Comment la communauté algérienne a vécu l'attaque terroriste de Sousse ?***
Chakib Djouhri : «Les Algériens de Tunisie, au même titre que les Tunisiens, ont été très choqués par cette nouvelle attaque meurtrière, qui vient après celle du Bardo et ayant le même objectif : isoler la Tunisie et compromettre la stabilité institutionnelle qu'elle connaît comparativement aux autres pays qui ont connu ce que l'on appelle «le printemps arabe. Mais ces Algériens de Tunisie sont tout à fait décidés à continuer à vivre normalement dans ce pays qui est une deuxième patrie pour eux et qu'ils portent dans leur cœur comme n'importe quel Tunisien».

L'attentat de Sousse ciblait-il le tourisme et donc l'économie tunisienne ?
«L'autre objectif direct de ces attaques meurtrières c'est, évidemment, de porter un coup fatal à l'économie tunisienne qui repose dans une large mesure, comme on le sait, sur les revenus en devises générés par le secteur touristique, mais aussi à tout le capital confiance et l'image même du pays. Il est donc permis d'établir le parallèle avec l'attaque qu'a subie l'Algérie à Tiguentourine où a été ciblé le secteur névralgique de l'énergie. Cela est suffisant à mon sens pour déduire qu'il s'agit-là d'une stratégie globale mise en œuvre par un danger commun et à laquelle il faut une réponse globale.
En cela, la solidarité que doit exprimer l'Algérie, en tant qu'État, doit se mettre en œuvre dans un soutien clair et une coopération totale avec l'Etat tunisien afin de lutter contre cet ennemi.
Pour les Algériens il est tout à fait naturel qu'ils expriment une solidarité spontanée et un soutien indéfectible à un peuple frère, vu qu'ils ont vécu dans leur chair les affres du terrorisme, mais surtout le fait d'être isolés de par le monde durant cette période et, faut-il le souligner, la Tunisie fut l'un des rares pays à rester ouvert aux Algériens.
Garder les mêmes habitudes en venant en Tunisie pour la période estivale, voire venir en cette période précisément, c'est dire aux Tunisiens que la vie se doit de continuer et que comme ces criminels n'ont pas pu venir à bout des Algériens, ils ne peuvent abattre la Tunisie, notamment avec un pays comme l'Algérie à ses côté. C'est une obligation morale envers nos frères, mais une obligation de mémoire envers ceux qui ont combattu la barbarie chez nous».

Des avantages seraient accordés cette année aux touristes algériens se rendant en Tunisie
Aujourd'hui, suite à un Conseil ministériel restreint consacré justement aux mesures gouvernementales envers le secteur touristique, Mme Salma Elloumi Ekkik, ministre tunisien du Tourisme, a tenu une conférence de presse pour annoncer des mesures de soutien aux opérateurs du secteur, en matière fiscale et financière, mais aussi d'autres mesures relatives à la sécurisation des sites touristiques et des événements culturels.
En ce qui concerne les Algériens, nous retenons que des conditions spéciales de traitement et des remises exceptionnelles leur seront accordées exclusivement ainsi qu'aux Tunisiens résidant à l'étranger.
D'autre part, il a été décidé en collaboration avec d'autres autorités compétentes de travailler à l'amélioration et au renforcement des dispositions d'accueil au niveau des frontières, ainsi qu'à l'augmentation des dessertes aériennes et à des réductions sur les prix des billets.

Quel appel feriez-vous aux touristes algériens se rendant en Tunisie ?
«Le tourisme est une industrie très concurrentielle, notamment dans le Bassin méditerranéen où plusieurs marchés existent ; il est également dépendant de beaucoup de facteurs exogènes au secteur, entre autres les risques politiques. Dans le contexte actuel il est difficile de parler de croissance des chiffres du tourisme en Tunisie.
Seulement, il faut travailler à transmettre et consolider l'image réelle du pays, qui demeure un pays accueillant et une destination sûre, qui recèle des potentialités énormes en richesse culturelle et en beauté naturelle.
Pour les Algériens, c'est aussi une destination très proche à la portée de toutes les bourses et surtout connue, où les Algériens se sentent comme chez eux et retrouvent souvent des amis et des proches».

Entretien réalisé par F. Sofiane

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Benyounés lance une vaste opération de contrôle

Les derniers cas d'intoxications alimentaires enregistrés à Batna, du fait de la consommation d'un produit avarié, «du cachir» improprement conservé et acheté par des citoyens sans les vérifications d'usage, mettent en lumière la nécessité de se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène des aliments.



Comme chaque année, durant le mois du Ramadhan, et au cours de la période estivale, les ministères de la Santé du celui du Commerce et l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires lancent des campagnes de sensibilisation et renforcent le contrôle des denrées alimentaires de grande consommation. Le mois du Ramadhan, mois de piété, de spiritualité, mais aussi de consommation excessive est, en effet, la période de tous les dangers sanitaires ; d'autant plus que le mois sacré coïncide avec la saison estivale. Températures élevées, non-respect de la chaîne de froid, mauvaises conditions de stockage… sont monnaie courante et peuvent avoir des conséquences graves sur la santé des citoyens.

C'est d'autant plus vrai que durant le mois du Ramadhan on voit naître de nombreux métiers saisonniers et une grande variété de produits alimentaires est proposée en vente libre, ce qui aggrave la situation. Afin de s'assurer de la qualité sanitaire et de la conformité des produits pour une meilleure protection du consommateur, le ministre du Commerce, Amara Benyounés, appelle à plus de vigilance et lance une vaste opération de contrôle et de sensibilisation afin de mettre un terme à ces pratiques.

Les actions de contrôle engagées entre juin 2014 et avril 2015 sur l'ensemble du territoire national se sont soldées par le contrôle de 78 828 commerçants (gros, détail et service) exerçant dans différentes activités (boulangeries, boucheries, alimentation générale, restauration rapide), selon un communiqué.

Au cours de ces interventions, «5 289 commerçants ont été mis en demeure à l'effet de ne plus recourir à ces pratiques et 7 838 infractions ont été relevées, lesquelles ont donné lieu à l'établissement de 5 283 procès-verbaux de poursuites judiciaires et la fermeture de 828 locaux commerciaux», ajoute la même source. En outre, cette opération s'est traduite par la saisie de 64 720 litres de diverses boissons fraîche et eaux minérales, produits laitiers et de 21,28 tonnes de produits alimentaires sensibles (œufs, viandes, pain, olives, fromage, chocolat ...etc.). L'ensemble des produits saisis représente une valeur de 9 717 680 DA.

Rappelons que durant la période du 30 juin au 27 juillet 2014, qui a coïncidé avec le mois du Ramadhan de l'année dernière, les agents de contrôle de l'ONSSA ont réalisé 4 605 sorties et 38 113 visites dans différents points de vente. Enfin le ministère du Commerce tient à poursuivre cette action, avec rigueur, durant la saison estivale afin d'éradiquer d'une manière définitive, l'occupation des espaces publics et l'exposition des produits alimentaires en dehors des locaux commerciaux.

Aoura Racha

CRITÈRES D'ACCÈS AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉCOLE PRIMAIRE ET D'INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN

Le SNTE interpelle Benghebrit

LE SYNDICAT national des travailleurs de l'Éducation (SNTE) vient d'interpeller la ministre de l'Education nationale sur le dossier sensible des autorisations spéciales pour l'accès à certains grades spécifiques des services administratifs et d'inspection. Le syndicat a appelé Benghebrit à revoir les critères de promotion au rang de directeur d'école et d'inspecteur de l'éducation. Dans sa correspondance à la ministre, le secrétaire général du SNTE a expliqué que ces critères arrêtés en commun accord entre le département de Nouria Benghebrit et la direction générale de la Fonction publique doivent être revus. Le SNTE exprime justement ses inquiétudes à propos des dérogations spéciales au concours de promotions au rang de directeur d'école et d'inspecteur de l'éducation. « Le contenu de ces dérogations n'a pas pris en compte les intérêts du secteur ni les intérêts des fonctionnaires puisque elles sont dépourvues du critère d'équité entre les travailleurs du secteur et se caractérisent aussi par leur opposition avec les décisions relatives aux concours professionnels », note le SNTE dans cette correspondance rendue publique, hier. Cette correspondance a cité, par ailleurs, quelques anomalies. Il s'agit notamment des critères arrêtés en commun accord entre le ministère de l'Éducation et la direction générale de la Fonction publique pour l'accès aux 4 230 postes de directeur d'école primaire concernés par le concours. Cette dérogation spéciale, note le même document, ne permet la participation qu'aux candidats ayant intégré le corps des enseignants avec des diplômes universitaires, classés dans la catégorie de professeur principal et ayant exercé au moins cinq ans dans leur poste. Idem pour les 552 postes d'inspecteur de l'enseignement moyen qui doivent remplir la condition exigée pour être professeur de l'enseignement moyen. Une condition qui élimine ceux issus de la catégorie de professeur de l'enseignement fondamental et qui n'ont pas le niveau universitaire requis pour la plupart d'entre eux. De ce fait, le nombre des candidats ne dépassera pas le tiers des postes réservés par cet examen professionnel, étant donné que ces critères ne prennent pas en considération les cinq années d'ancienneté pour les professeurs formateur de ce cycle, avant leur intégration comme le stipule la loi 12/240. Ceci dit, ces critères arrêtés par les parties concernés ne permet pas la participation qu'aux professeurs principaux du cycle primaire qui disposent de cinq années effectives. Toutefois, les critères arrêtés ne permettent pas de drainer de candidatures suffisantes à même de pourvoir tous les postes vacants.

Lynda Louifi

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ A EU LA MAIN LOURDE

Fermeture définitive de plusieurs cliniques privées

LE MINISTÈRE de la Santé, mis en alerte par la situation d'anarchie qui prévaut dans certains établissements de santé privés, devenus de simple pompes à fric, sans égard aux normes de l'éthique médicale, avait décidé de diligenter une enquête de grande envergure qui a touché plusieurs wilayas. Les premiers résultats de l'opération évoqués par le département de Boudiaf sont sans appel. D'où la décision de fermeture prononcée contre certains de ces établissements. Ainsi, une clinique privée à Blida a été définitivement fermée pour réalisation non autorisée d'un bloc opératoire et l'extension non autorisée des activités microchirurgicales. Cette clinique privée a été fermée et des mises en garde ont été adressées à quatre autres à l'issue du travail accompli par une commission d'inspection du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière mené à travers la wilaya le mois dernier. Selon Djemai Ahmed, la procédure de fermeture a touché la clinique El-Atlas de Blida qui exerçait une activité non autorisée, à savoir des opérations chirurgicales en neurologie et ORL, alors qu'il s'agit d'un établissement spécialisé en accouchement et gynécologie. La commission qui a séjourné dans la wilaya du 31 mai au 4 juin écoulés et inspecté la totalité des cliniques privées et pharmacies, a également exprimé de nombreuses réserves auprès du ministère de tutelle. Ces réserves ont abouti à la notification de mises en garde à l'adresse de quatre cliniques, dont deux spécialisées en hémodialyse, soit Lilia et Al Ifradj, alors que les deux autres, sises à Blida et El Afroun, sont spécialisées en chirurgie dentaire. Ces mises en garde ont été motivées par le défaut d'hygiène et l'emploi de professionnels sans autorisation, a expliqué un responsable, qui n'a pas écarté la possibilité que d'autres mesures soient prises, à l'avenir, à l'encontre des cliniques privées de la wilaya. Dans la wilaya de M'sila, une autre clinique a été définitivement fermée pour mise en danger de mort d'un nouveau-né évacué sans respecter les mesures de sécurité (pas d'assistance respiratoire, pas d'accompagnement médical). Le propriétaire de cette clinique employait également au noir du personnel paramédical et a eu même des velléités d'interdire l'accès à des inspecteurs à son établissement. A Tissemsilt, une pharmacie a été définitivement fermée pour vente de médicaments périmés. A Oran, une clinique médicochirurgicale s'est vu infliger une fermeture provisoire de 15 jours pour manquement aux règles d'hygiène. Le bilan complet de cette opération sera rendu public dès sa finalisation, précise le communiqué du ministère de la Santé qui note en outre que «les premiers enseignements à tirer sont l'urgence d'actualiser le corpus réglementaire régissant le secteur privé de la santé, notamment le cahier des charges ainsi, que l'indispensable mise en place d'organes de contrôle à vocation régionale.

Hocine Adryen

Djezzy récompense les majors de promo de la formation professionnelle

DJEZZY a participé au cours de cette semaine à la cérémonie de remise des diplômes organisée par la direction de la formation professionnelle de la wilaya d'Alger à l'honneur des apprentis majors de leur promotion. Ce sponsoring s'inscrit dans le cadre de la mise en application du programme d'aide matérielle et de soutien pédagogique au secteur de la formation professionnelle. Djezzy, partenaire du savoir, met la formation professionnelle au centre de son intérêt avec la réalisation de plusieurs projets à ce jour : 223 apprentis stagiaires encadrés au sein de l'entreprise depuis 2009, 100 apprentis stagiaires actifs dans différentes spécialités, 6 journées portes ouvertes organisées sur l'apprentissage coïncidant avec les inscriptions à la formation professionnelle.

A l'issue des cursus d'apprentissage, plusieurs apprentis stagiaires ont été recrutés au sein de la compagnie avec un statut permanent dans différents secteurs d'activités : nouvelles technologies, commercial & ressources humaines. Djezzy, fidèle à sa conception d'entreprise citoyenne félicite les majors de promotion et remercie la direction de la formation professionnelle pour ce partenariat gagnant-gagnant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Boumerdes
Direction des équipements publics
NIF : 099835019277907

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 23/DEP / 2015

La direction des équipements publics de la wilaya de Boumerdès, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la : Réhabilitation et mise à niveau des résidences universitaires « 2ème tranche » :
Réalisation des travaux de réhabilitation et mise à niveau de la résidence universitaire «Boudouaou plateau » en 07 lots séparés

LOT 01: Bloc hébergement "A"
LOT 02: Bloc hébergement "B"
LOT 03: Bloc hébergement "C"
LOT 04: Bloc hébergement "D"
LOT 05: Bloc hébergement "E"
LOT 06: Bloc hébergement "F"
LOT 07: Bloc Restaurant, Cuisine et Foyer

-ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Les entreprises qualifiées en Bâtiment (activité principale ou secondaire) dont la classification est supérieure ou égale à une et plus (I), sont autorisées à soumissionner .

-Les entreprises qui remplissent les conditions d'éligibilité peuvent retirer le cahier des charges auprès de **la Direction des Équipements Publics de la wilaya de Boumerdès** (bureau N22-premier étage).

- La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours calendaires et commence à courir à compter de la première publication du présent avis appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

La durée de validité des offres est fixée à trois mois augmentés de la durée de préparation des offres.

Les offres devront être déposées avant **10 h 30 mn**, le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres; si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les plis doivent être adressés à la **Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Boumerdès** et déposés au **bureau des marchés** de la Direction des Équipements Publics de la wilaya de Boumerdès **,** sous double plis cachetés et anonymes comprenant deux offres (offre technique et offre financière) et portant la mention suivante :

(AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 23/DEP/2015)
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Réalisation des travaux de réhabilitation et mise à niveau de **la résidence universitaire « Boudouaou plateau » en 07 lots Séparés :**
LOT 01: Bloc hébergement "A"
LOT 02: Bloc hébergement "B"
LOT 03: Bloc hébergement "C"
LOT 04: Bloc hébergement "D"
LOT 05: Bloc hébergement "E"
LOT 06: Bloc hébergement "F"
LOT 07: Bloc Restaurant, Cuisine et Foyer

Le pli extérieur devra contenir deux plis distincts, l'un doit porter la mention **(offre technique),** l'autre la mention **(offre financière)** et doit contenir l'original de l'offre+ une copie.

a) L'Offre Technique Comprendra :
01- Déclaration à souscrire, selon modèle joint, dument renseignée, datée, signée et paraphée.
02- Le cahier des charges y/c l'instruction aux soumissionnaires dument renseigné, date, signé et paraphé.
03- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles catégorie (I) et plus activité principal ou secondaire en batiment, en cours de validité.
04- Une copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier
05- Les copies des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBTH en cours de validité.
06- Les copies des bilans financiers des trois (03) dernières années précédant à celle de la soumission (2012, 2013,2014) visés par les services des Impôts et certifiés par un commissaire aux comptes, ou attestation du chiffre d'affaire de ces trois (03) dernières années.
07- Une copie de l'extrait du casier judiciaire en cours de validité (délivré depuis moins de trois mois).
08- Une copie du registre de commerce.
09-La liste des moyens matériels et humains à mettre dans le cadre du présent porojet (**pour chaque lot**) :
a)Moyens Matériels :
-Materiel roulant justifié par les cartes grises et/ou contrat de location notarié.
-Materiel non roulant justifié par les factures ou contrat de location notarié.
b)Moyens Humains :
-L'encadrement est justifié par les diplômes ou attestation d'affiliation DAS de l'année 2013 à la CNAS et /ou la CASNOS.
-Le reste du personnel est justifié par les attestations d'affiliations de mise à jour CNAS.
10- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution, délivrées et visées (signées) par des maitres d'ouvrages, avec indication sur la nature et le montant des travaux.
11- statut de l'entreprise (cas de personne morale).
12- Planning des travaux.
13- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux (2013),délivrée par le CNRC (atenne locale) pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale .
14- Déclaration de probité, selon modèle joint, dûment renseignée, datée, signée et paraphée par le soumissionnaire.
15- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
16- Les références bancaires (attestation de solvabilité).
17- Le numéro d'identification statistique (NIS).
18- Procuration écrite ou décision de délégation de pouvoir de signature au nom de l'entreprise.
19- Lettre d'engagement de mettre les moyens matériels sur chantier en temps opportun (en cas de location).

b) L'Offre Financière Comprendra :
1- La lettre de soumission dument renseignée, signée et paraphée par le soumissionnaire.
2- Le Bordereau des Prix Unitaires dûment signé , datée et renseigné par l'entreprise (le BPU doit comporter les Prix en lettres et en chiffres).
3-Le devis Quantitatif et Estimatif, dûment signé , datée et renseigné par le soumissionnaire.

NB : pour plus de détail voir le cahier des charges : instruction aux soumissionnaires.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **10h45** au siège de la **Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Boumerdès.**

Le Jeune Indépendant **du 02/07/2015 / ANEP N° 333 690**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPAZA
MINISTERE DE LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIOENNELLE
NIF : 099042019662317 01

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03 /2015

La Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de Tipaza lance un avis d'appel d'offres National restreint pour la réalisation d'un IEP 1000 PF/120 Lits à Hadjout Wilaya de Tipaza en Lots séparés :

LOT N° 05: VRD ET LOCAUX TECHNIQUES
LOT N° 06: CHAUFFAGE CENTRAL

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul ou plusieurs lots avec des moyens humains et matériels distincts

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres et disposant d'un certificat de qualification et Classification professionnelle pour :

LOT N° 05 : catégorie Deux (II) ou plus spécialité Travaux public en activité principale ou secondaire
LOT N° 06 : catégorie Deux (II) ou plus spécialité Bâtiments en activité principale ou secondaire code Chauffage

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré pour le mandataire ou son représentant dûment désigné auprès de la direction de la formation professionnelle de la wilaya de Tipaza sis cité administrative AUI Tipaza

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à **vingt et un (21)** jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (**BOMOP**) ou la presse jusqu'à **12H00mn**. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au **21ème** jour, à compter de la date de la première de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le **B.O. M.O.P**, jusqu'à **12 h 00 mn**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure **12 h 00 mn**.

Les offres seront déposées à la **DIRECTION DE LA Formation professionnelle DE LA WILAYA DE TIPAZA.CITE ADMINISTRATIVE TIPAZA.** Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «offre technique » ou «offre financière » selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIOENNELLE
WILAYA DE TIPAZA
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
APPEL D'OFFRES N°...../2015
REALISATION D'UN IEP 1000 PF /300 LITS A HADJOUT
WILAYA DE TIPASA EN LOT SEPARES :
LOT N° 05: VRD ET LOCAUX TECHNIQUES
LOT N° 06: CHAUFFAGE CENTRAL

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A. L'offre technique: (voir cahier des charges)

- Déclaration à Souscrire (remplie et signée) - Statut éventuel de l'entreprise (cas d'une SARL, EURL, SNC, SPA) - Registre de commerce- Certificat de qualification et classification professionnelle -Casier judiciaire datant de moins de 03 mois – attestations de mise a jour CNAS-CASNOS- CACOBATH – extrait de rôle de l'année en cours – protocole d'accord notarié (dans le cas d'un groupement d'entreprise y compris le pouvoir de signature signé par tous les membre dans le groupement - Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas d'une SARL, EURL, SNC, SPA – l'instruction aux soumissionnaires qui doit etre signée, paraphée et signée, paraphée et cachetée – Références professionnelles par les maitre de l'ouvrage pour des travaux réalisés - Planning prévisionnel des travaux – liste des moyens humain approuvée par les services CNAS – liste des moyens matériels dument justifiée – bilan financiers des deux dernières

B. L'offre financière: (voir cahier des charges)

- Lettre de soumission remplie et signée -. Bordereau des prix unitaires signée -Devis quantitatif et estimatif signée.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14 h00 mn** au **siège de la Direction de la Formation Professionnelle de la Wilaya de TIPASA.** Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « **14 h00 mn** »

N . B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité

Le Jeune Indépendant **du 02/07/2015 / ANEP N° 333 847**

L'EAU DANS LES ROBINETS SEULEMENT UNE FOIS TOUS LES QUINZE JOURS

Les habitants d'Agouni-Oufekous et d'Ighzer-Nekab ont soif

Nonobstant l'importante production hydrique dont jouit la wilaya de Tizi-Ouzou, puisque le barrage de Taksebt à lui seul est d'une capacité de 185 millions de m3, sans compter les nombreux forages de l'Oued-Sébaou, certains villages souffrent énormément de la disette d'eau. C'est le cas des villages d'Agouni-Oufekous et d'Ighzer-Nekba dans la commune rurale de Boudjima.



Les habitants de ces deux villages sont tenaillés de soif même en cette période ramadhanesque, où les pics de température atteignent les 45° centigrades. Selon les témoignages concordants des habitants de ces deux villages, l'eau ne coule dans les robinets qu'une fois tous les quinze jours en moyenne et à raison d'une heure seulement.
Renseignements pris, il s'avère que la raison est que la conduite d'AEP devant alimenter les foyers à partir du château d'eau principal est tellement vétuste et usée qu'elle subit des fuites en plusieurs endroits.
Les responsables de l'agence locale de l'ADE Algérienne de eaux dont dépend pourtant le bon fonctionnement de la distribution de l'eau, ne semblent nullement être dérangés, surtout pas inquiétés de cette situation qui n'est pourtant pas être à leur honneur. Hélas, même le premier responsable de la commune semble accepter cette situation comme une fatalité. Et pourtant, ce n'est pas le cas. Il suffit de quelque bonne volonté pour que soit mis fin au calvaire et au préjudice que subissent depuis belle lurette ces innocents villageois. La topographie des lieux renseigne qu'il suffit de 1 500 mètres de creusement pour l'installation d'une nouvelle tuyauterie pour que l'éclusée toute entière arrive à bonne destination, c'est-à-dire aux foyers concernés. Dans les autres villages de la commune, l'eau coule dans les robinets durant certaines périodes, deux fois par semaine. Pourquoi donc ne pas mettre sur le même pied d'égalité les habitants d'Agouni-Oufekous et d'Ighzer-Nekba avec leurs concitoyens ? La balle est à coup sûr dans le camp des responsables de l'agence locale de l'ADE et de celui du premier responsable de la commune.

Saïd Tissegouine

53e ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

La journée du 5 juillet chômée et payée

LA JOURNÉE du dimanche 5 juillet, coïncidant avec la célébration du 53ème anniversaire de la Fête de l'indépendance nationale, sera chômée et payée, a indiqué mercredi un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cette journée sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, services concédés, collectivités locales, entreprises commerciales, industrielles, artisanales et agricoles, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, selon le communiqué. Cela intervient conformément aux dispositions de la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant les fêtes légales, précise la même source.

La Zakat el-fitr fixée à 100 DA

LE MINISTÈRE des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a appelé les fidèles à s'acquitter de la Zakat el-fitr du mois du Ramadhan, fixée cette année à 100 DA.Dans un communiqué, le ministère a appelé les fidèles à s'acquitter de Zakat El-Fitr du mois du Ramadhan, précisant que sa valeur a été fixée cette année à 100 DA par personne, soit un Sa'a (une mesure) de nourriture des Algériens équivalant à deux kg. Il a indiqué par ailleurs avoir chargé les imams des mosquées de procéder, en collaboration avec les comités religieux des mosquées à travers l'ensemble du territoire national, à la collecte de la Zakat el-fitr à compter du 15e jour du mois de Ramadhan en vue de la distribuer aux nécessiteux.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
NIF : 37010001903 (DLEP)

Lot : 01, 02, 03, 04 Raccordement des climatiseurs en électricité des écoles. Dans le cadre d'opération : aménagement et Réhabilitation des établissements scolaires du cycle primaire y compris chauffage et climatisation.

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 Octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifier et complété, Le wali de la wilaya de Tindouf représenté par le directeur du des équipements publics, informe les soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres nationale restreint publié dans quotidiens El mawaid en date du 20/05/2015.et Le jeune indépendant en date du 20/05/2015 concernant Lot : 01, 02, 03, 04 Raccordement des climatiseurs en électricité des écoles. Dans le cadre d'opération : aménagement et Réhabilitation des établissements scolaires du cycle primaire y compris chauffage et climatisation.

Que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères au cahier des charges, a donné les résultats suivants :

N	Lot	Soumissionnaires	NIF	Montant proposé	Montant après correction	Montant après Rabis	Délais proposé	Délais après Rabis	Note	Observation
01	01	ETB SEDDIKI Khelhana	197737010023214	5 144 115.60 DA	5 144 115.60 Da	4 886 909.82 Da	03 Mois	45 jours	32	Moins disant
02	02	KURL YANADA	000308019003226 2	5 647 749 .12 Da	5 647 749 .12 Da	5 365 361.66 Da	45 jours	45 jours	25	Moins disant
03	03	ETB BEKIRAT Mohamed	196337010089344	4 491 493.45 DA	4 491 493.45 DA	4 266 918.78 Da	03 Mois	45 jours	40	Moins disant
04	04	/	/	/	/		/		/	Infructueux

Un délai de 10 jours, à compter de la date du présent avis , est accordé aux entreprises pour un éventuel recours les soumissionnaire sont invité de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette avis, a prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière et ce conformément aux articles 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Le Jeune Indépendant du 02/07/2015 / ANEP N° 333 665

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION DES IMPOTS DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 01/2015

La Direction des Impôts de la Wilaya de Béjaia, lance un appel d'offre national restreint pour l'acquisition, montage et installation du mobilier de bureau et rayonnage métallique pour le Centre de Proximité des Impôts (C.P.I) d'El Kseur.

Les entreprises intéressées spécialisées dans la fabrication, l'importation ou la distribution en gros du mobilier de bureau et rayonnage métallique peuvent retirer les cahiers des charges auprès de **la Direction des Impôts de la Wilaya de Béjaïa-03 Rues Aïssat Idir-Béjaïa.**

Les offres seront accompagnées des documents en cours de validité, exigés par la règlementation en vigueur, tels que prévus à l'article 04 du cahier des charges (offre technique), à savoir :

OFFRE TECHNIQUE :

- Le cahier des charges de l'offre technique dûment renseigné, visé et signé, comprenant :
- Déclaration à souscrire- Déclaration de probité- Instructions aux soumissionnaires.
- Registre du commerce.
- Les statuts de l'entreprise, s'il s'agit d'une société.
- Pièces fiscales (Extrait de rôles lié à l'activité, carte d'immatriculation fiscale).
- Pièces parafiscales (Attestations de mises à jour CNAS, CASNOS).
- Extrait du casier judiciaire du Gérant (Copie originale).
- Reçu de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC (pour les sociétés).
- Références professionnelles de l'entreprise (attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrages publics).
- Cathalogues et documents.

OFFRE FINANCIÈRE :

- Le cahier des charges de l'offre financière dûment renseigné, visé et signé, comprenant :
- soumission- Cahier des prescriptions spéciales, cahier des clauses administratives générales et cahier des prescriptions communes- Bordereau des prix unitaires – Devis quantitatif et estimatif.

Les offres devront parvenir à la Direction des Impôts de la Wilaya de Bejaia dans un délai de 21 jours à compter de la date de la 1ère parution du présent avis dans la presse nationale, sous double enveloppes fermées. L'enveloppe extérieure sera anonyme et portera la mention suivante :

APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT 01/2015
L'acquisition, montage et installation du mobilier de bureau et rayonnage métallique pour le Centre de Proximité des Impôts (C.P.I) d'El Kseur.
« À ne pas ouvrir »

La durée de validité des offres est fixée à 111 jours à compter de la date limite de dépôt des offres (Soit une période de 90 jours, augmentée du délai de préparation des offres qui est de 21 jours).

Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis aura lieu en séance publique le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres, à 14h00, au siège de la direction des Impôts de la Wilaya de Bejaia.

Le Jeune Indépendant du 02/07/2015 / ANEP N° 333 860


DR

ETATS-UNIS
Rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba

UN PEU plus de six mois après l'annonce d'un rapprochement historique, les Etats-Unis et Cuba ont trouvé un accord pour le rétablissement de leurs relations diplomatiques, suspendues depuis 54 ans, et la réouverture d'ambassades. Cette annonce, qui était attendue depuis que Washington avait retiré fin mai La Havane de la liste noire des Etats soutenant le terrorisme, a été officialisée hier par le président Barack Obama, lors d'une allocution présidentielle depuis les jardins de la Maison Blanche.

CHINE
Nouvelle loi sur la sécurité nationale

LES LÉGISLATEURS chinois ont adopté hier une nouvelle loi sur la sécurité nationale qui permet aux autorités de «prendre toutes les mesures nécessaires» afin de garantir l'intégrité territoriale du pays et assurer un contrôle total des infrastructures nationales de l'internet. Le texte de loi, entériné par le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, rend les infrastructures de réseau et les systèmes d'information «sécurisés et contrôlables». Elle vise à «protéger les intérêts fondamentaux du peuple», indique l'agence officielle de presse Chine nouvelle.

MAROC
Un migrant subsaharien tué

UN IMMIGRÉ subsaharien qui a été grièvement blessé à Tanger suite à une agression à l'aide d'un objet tranchant, a succombé à ses blessures après son transfert à l'hôpital provincial hier, selon les autorités locales. Lors de l'opération d'évacuation des émigrés subsahariens qui occupaient illégalement des appartements au quartier Al Irfane à Tanger, un immigré d'origine subsaharienne s'est présenté auprès des autorités locales pour les informer qu'une personne a été grièvement blessée dans la cour d'un immeuble situé loin des lieux de l'intervention, souligne-t-on de même source.

D I X I T

«La question n'est pas de savoir s'il y aura un nouvel attentat, mais quand».
Manuel Valls, le Premier ministre français

«Nous appelons l'ensemble de la communauté nationale à la vigilance, à l'unité et à la solidarité».
Communiqué du Conseil français du culte musulman (CFCM)

«Tous ces terroristes agissent au nom de la même cause avec la même logique, la même mise en scène, la même référence. Ils sont éloignés de leurs bases, mais dans une logique qui a été définie par d'autres et pas par eux-mêmes».
Alain Bauer, criminologue français et président du Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégiques

LES NÉGOCIATIONS SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN PROLONGÉES JUSQU'AU 7 JUILLET

Le DG de l'AIEA attendu à Téhéran

Le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yukiya Amano, doit se rendre aujourd'hui à Téhéran, au moment où les grandes puissances et l'Iran tentent de conclure à Vienne un accord historique sur le nucléaire iranien, selon des sources diplomatiques.


DR

L'AIEA est appelée à jouer un rôle majeur de contrôle et de vérification en cas d'accord entre Téhéran et les grandes puissances. Yukiya Amano a quitté Vienne hier soir et aura des entretiens aujourd'hui avec les autorités iraniennes, selon ces sources diplomatiques proches des négociations. Le diplomate japonais aura des entretiens avec le Président, Hassan Rohani, et le président du Conseil suprême de sécurité nationale, Ali Shamkhani, a indiqué de son côté l'agence iranienne Irna.
Yukiya Amano a été invité pour discuter notamment «des activités passées», autrement dit la PMD (possible dimension militaire) du programme nucléaire iranien, a précisé Irna.
La PMD est l'un des aspects les plus délicats des négociations. L'AIEA soupçonne Téhéran d'avoir mené des recherches au moins jusqu'en 2003 pour se doter de la bombe atomique, et cherche à avoir accès aux scientifiques impliqués ainsi qu'aux documents et sites qui pourraient avoir abrité ces recherches. Téhéran a toujours démenti avoir voulu ou vouloir se constituer un arsenal militaire nucléaire, affirmant que les documents sur lesquels se base l'AIEA sont des faux.
«Le but du voyage de Yukiya Amano est de parler des activités passées et d'entendre les propositions iraniennes pour résoudre les différends», a ajouté Irna, citant une source proche des négociations.
De leur côté, les chefs de la diplomatie chinoise et française Wang Yi et Laurent Fabius sont attendus à Vienne aujourd'hui, où ils doivent retrouver notamment leurs homologues iranien et américain, a annoncé hier une source diplomatique française.
La responsable de la diplomatie européenne Federica Mogherini est également annoncée aujourd'hui dans la capitale autrichienne, alors que l'Iran et les grandes puissances du P5+1 ont prolongé jusqu'au 7 juillet le cadre des négociations pour parvenir à un accord historique. La date butoir fixée pour que Téhéran et les pays du groupe P5+1 trouvent un accord sur le programme nucléaire iranien a été repoussée au 7 juillet, au lieu du 30 juin, a annoncé mardi la délégation américaine.
«Le P5+1 et l'Iran ont décidé de prolonger au 7 juillet les mesures décidées dans le cadre du Plan d'action conjoint, afin de donner davantage de temps aux négociateurs pour qu'ils trouvent une solution de long terme sur la question du programme nucléaire iranien», a déclaré Marie Harf, porte-parole du département américain d'Etat.
Des diplomates présents à Vienne ont indiqué que les négociations se poursuivraient pendant le temps nécessaire à la conclusion d'un accord général prévoyant une fin des sanctions en échange d'un moratoire d'au moins 10 ans sur les activités nucléaires les plus sensibles conduites par la République islamique.

M. K. et agences

NOUVELLE VAGUE D'ATTENTATS TERRORISTES EN EGYPTE

Au moins 15 soldats tués dans le Sinaï

AU MOINS 15 soldats égyptiens ont été tués hier dans une série d'attaques simultanées contre des positions de l'armée dans le nord du Sinaï, bastion d'un groupe lié à l'organisation terroriste Etat islamique (EI), selon des responsables. Il s'agit de l'un des bilans les plus lourds infligés à l'armée dans cette région de l'est de l'Egypte, où elle est régulièrement la cible d'attaques du groupe Ansar Beït al-Maqdess depuis que l'armée a destitué le président Mohamed Morsi en juillet 2013. Le groupe terroriste EI a revendiqué cette série d'attaques.
Dans l'une des attaques, menée avec une voiture piégée contre un check-point de l'armée au sud de Cheikh Zouweid, près d'Al-Arich, chef-lieu de la province du Nord-Sinaï, au moins 15 soldats ont péri, a dit l'un des responsables de la sécurité.
Quatre autres attaques ont été lancées simultanément contre quatre postes de contrôle routier de l'armée dans le secteur et des affrontements se poursuivent entre soldats et assaillants, a-t-il ajouté.
Les terroristes ont attaqué les postes de contrôle à l'aide d'obus de mortier et de roquettes RPG, selon des responsables. Une source médicale a affirmé que le bilan des victimes pourrait être «plus lourd», sans être en mesure de fournir un chiffre précis.
Sur sa page Facebook, le porte-parole de l'armée a indiqué qu»'environ 70 éléments terroristes ont attaqué cinq check-points dans le Nord-Sinaï», faisant état «de 10 soldats tués ou blessés» selon un premier bilan.
Le Nord-Sinaï est le bastion du groupe Ansar Beït al-Maqdess, qui s'est rebaptisé «Province du Sinaï» pour marquer son allégeance au «califat» auto proclamé par le groupe ultraradical EI sur une partie de l'Irak et de la Syrie.
Les attaques surviennent au surlendemain de l'assassinat du procureur général d'Egypte dans un attentat à la bombe contre son convoi au Caire, le plus haut représentant de l'Etat tué depuis le début de la vague d'attentats terroristes en 2013. Si ce meurtre n'a pas été revendiqué, Ansar Beït al-Maqdess avait appelé il y a un mois ses partisans à s'attaquer aux juges, en riposte à la pendaison de six hommes reconnus coupables d'avoir mené des attaques au nom du groupe.
Le 12 avril, 14 personnes, en majorité des soldats et policiers, ont été tuées dans deux attaques revendiquées par Ansar Beït al-Maqdess dans le Nord-Sinaï, une région frontalière d'Israël et du territoire palestinien de la bande de Gaza. Le 2 avril, une attaque a coûté la vie à 15 soldats et deux civils, outre les 15 assaillants.
Ansar Beït Al-Maqdess et d'autres groupes extrémistes dans la péninsule disent agir en représailles à la sanglante répression contre les pro-Morsi, qui a fait plus de 1 400 morts. Une vaste campagne militaire a été lancée contre les groupes extrémistes dans le Sinaï il y a près de deux ans, mais elle n'a pas réussi à mettre fin aux attentats. Selon les autorités, des centaines de policiers et soldats ont été tués depuis 2013.
Après l'assassinat du procureur, le président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi, l'ex-chef de l'armée, a promis une législation plus dure pour «lutter contre le terrorisme». Les nouvelles attaques dans le Sinaï sont un nouveau coup au président Sissi, dont les forces de sécurité mènent une répression implacable contre les islamistes, mais aussi contre l'opposition de gauche et laïque.
La confrérie des Frères musulmans a été classée organisation «terroriste» en Egypte et est accusée d'être derrière les attentats meurtriers de ces derniers mois ciblant les forces de sécurité, ce qu'elle nie.

R. I.

10e FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAABI

Des prix et après ?



La dixième édition du Festival culturel national de la chanson sera clôturée ce mardi 30 juin, à l'Agora de Riadh El Feth à Alger, par la remise des prix aux quatre lauréats et le passage attendu du chanteur Abdelkader Chaou.

Au terme d'une semaine de compétition, chaque soirée étant animée par quatre candidats, sur la scène de l'espace Agora de Riad El Feth, le prix spécial du jury est revenu à Chaouki Friekh de Annaba. Un chanteur qui, après une quatrième participation à ce festival, a séduit le jury, présidé par le poète Lounes Aïssaoui, par son interprétation du poème K'hol nour dont l'auteur est M'Barek El Souissi. La caractéristique de ce final est certainement le troisième prix, décerné à la seule voix féminine de cette édition, Dahouia Baghdad de Chlef. Cette jeune fille de seize ans passera par l'association El Othmania sous la direction de Cheikh Allal Mohamed, avant de poursuivre sa formation au sein de Awthar, dirigée par Mâlmi Djamel. Elle qui participe pour la première fois à ce concours national, estime que «le chaâbi n'est pas uniquement réservé aux hommes. L'art n'appartient ni aux hommes ni aux femmes. L'art est une passion à laquelle l'individu, que ce soit un homme ou une femme, se voue pleinement. Si j'ai choisi de faire une carrière dans le chaâbi, c'est parce que c'est un patrimoine que je tiens à perpétuer et à partager avec le public. C'est un héritage culturel, musical et historique que je m'emploie à pérenniser et à fructifier à travers mes expériences». Les deux premiers prix seront attribués respectivement à Hadi Abdessalem de Chlef et à Hichem Meziane d'Alger. Dans le contexte de ce festival consacré aux nouveaux talents, nombre d'observateurs et de chanteurs professionnels convergent sur le fait que ces jeunes, notamment les lauréats, doivent être suivis tout au long de l'année. Il ne suffit pas de remettre des prix, il faudrait aussi, selon Abdelkader Chaou, organiser une tournée sur le territoire national avec un chanteur professionnel au profit des chanteurs primés, leur permette d'éditer un album et les soutenir par la médiatisation. De son côté, le commissaire de ce festival, Maamar Guenna, également directeur de l'Office Riadh El Feth, a affirmé que «nous allons aider les lauréats à se produire au sein de notre organisme. A titre d'exemple, au niveau de l'OREF, nous organisons les journées chaabi. Les futurs lauréats seront programmés. Cela leur permettra d'aller de l'avant et de continuer de progresser».

Mohamed Rediane

LE SPECTACLE DU JOUR

Lumière



L'ESPLANADE de la Grande Poste d'Alger sera animée, aujourd'hui, jeudi 2 juillet, dès 22h, par un spectacle de lumières pour célébrer l'année internationale de la lumière.
Lors de cette première édition Les soirées lumières d'Alger, inaugurée, hier, mercredi 1er juillet, par le spectacle La lumière dans tous ses états, les organisateurs: le groupe Les esprits créatifs de l'agence K&A Communication en partenariat avec l'APC d'Alger-centre et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, proposent un programme s'étalant jusqu'au dimanche 5 juillet. Chaque soirée sera marquée par un thème, celui d'aujourd'hui a trait à La Civilisation islamique. Puis, dans l'ordre, le public appréciera Ibn Al Haytham, 1 000e anniversaire ; Les Arts en lumière ; La Révolution nationale « Istiklal ».Un dernier spectacle pour fêter l'indépendance nationale. Chaque projection en mapping 3D se fera sur la façade de la grande poste. Aussi, des animations ludiques seront assurées par des médiateurs de la Direction Générale de la recherche Scientifique et du développement technologique. Les intéressés pourront alors se consacrer à la résolution de problèmes en mathématiques : jeux, exercices, en physique : notions de l'électricité, et en photonique : conversion de signaux optiques, laser. En proclamant 2015 comme l'Année internationale de la lumière et des technologies fondées sur la lumière, l'Unesco vise à sensibiliser les citoyens du monde sur l'importance de la lumière et des technologies. Bonne soirée !

M. R.

SORTIR

CHAABI
Soirées au Carrefour des artistes (terrasse de la Pêcherie d'Alger) jusqu'au lundi 13 juillet. 22h30. Accès libre.
Aujourd'hui, jeudi 02 juillet: Hakim El Ankis.
Vendredi 03 juillet: Abdelkader Cherchem.
Samedi 04 juillet: Noureddine Alane.

SOUND
3e édition du Festival Wellsound jusqu'au mercredi 15 juillet. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger. 21h30. Aujourd'hui, jeudi 02 juillet: Soprano de France.
Vendredi 03: Mohamed Allaoua d'Algérie.
Samedi 04: Lacrim de France.
Mardi 07: Mister You de France.
Mercredi 08: Groupe El Dey d'Alger
Jeudi 09: L'humoriste Abdelkader Secteur de France.
Vendredi 10: Lartiste de France

GNAWA
Amazigh Kateb et son groupe Gnawa Diffusion en concert. 22h30. Le dimanche 5 et le lundi 6 juillet. Festival Wellsound. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger.

GAADA
Soirées à l'hôtel El Aurassi niveau B, Alger. 22h30. Aujourd'hui, jeudi 02 juillet: Raïna raï.
Vendredi 03 juillet: Gaada Diwane Bechar.
Dimanche 05 juillet: Ayoub Medjahed ; Carapeace.

EXPOSITION
Vernissage de Machine Théographique de Liess Vergès. Le vendredi 3 juillet. 22h. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger.
Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

VENISE
Expo photos Eaux de-là d'Anne Saffore. Institut français d'Alger jusqu'au samedi 4 juillet. Une réappropriation de la beauté des lieux de la lagune vénitienne et de ses îles enchanteresses.

CINEMA
Cinéma sous les étoiles. Films de France du dimanche 05 juillet au mardi 07 juillet. Jardins de l'Institut français d'Alger. 22h30.
Dimanche: Western de Manuel Poirier (comédie, 135', 1997). Avec Sergi López, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali.
Lundi: L'italien d'Olivier Baroux (comédie, 102', 2010). Avec Kad Merad, Valérie Benguigui, Roland Giraud.
Mardi: Mais où est donc passé la 7e compagnie ? de Robert Lamoureux (comédie, 95', 1973). Avec : Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione, Robert Lamoureux.

MUSEE
Exposition d'œuvres d'art restituées à d'autres nations, jusqu'au jeudi 10 décembre. Musée des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 200 DA.

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

SORTIR

CHAABI
Soirées au Carrefour des artistes (terrasse de la Pêcherie d'Alger) jusqu'au lundi 13 juillet. 22h30. Accès libre.
Aujourd'hui, mercredi 1er juillet: Kamel Aziz.
Jeudi 02 juillet: Hakim El Ankis.
Vendredi 03 juillet: Abdelkader Cherchem.

SOUND
3e édition du Festival Wellsound jusqu'au mercredi 15 juillet. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger. 21h30. Aujourd'hui, mercredi 1er juillet: Magic System de Côte d'Ivoire.
Jeudi 02 juillet: Soprano de France.
Vendredi 03: Mohamed Allaoua d'Algérie.
Samedi 04: Lacrim de France.
Mardi 07: Mister You de France.
Mercredi 08: Groupe El Dey d'Alger
Jeudi 09: L'humoriste Abdelkader Secteur de France.

GNAWA
Amazigh Kateb et son groupe Gnawa Diffusion en concert. 22h30. Le dimanche 5 et le lundi 6 juillet. Festival Wellsound. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger.

GAADA
Soirées à l'hôtel El Aurassi niveau B, Alger. 22h30. Aujourd'hui, mercredi 1er juillet: Groupe Babylone en concert.
Jeudi 02 juillet: Raïna raï.
Vendredi 03 juillet: Gaada Diwane Bechar.

EXPOSITION
Vernissage de Machine Théographique de Liess Vergès. Le vendredi 3 juillet. 22h. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger. Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

VENISE
Expo photos Eaux de-là d'Anne Saffore. Institut français d'Alger jusqu'au samedi 4 juillet. Une réappropriation de la beauté des lieux de la lagune vénitienne et de ses îles enchanteresses. CINEMA
Cinéma sous les étoiles. Films de France du dimanche 05 juillet au mardi 07 juillet. Jardins de l'Institut français d'Alger. 22h30.
Dimanche: Western de Manuel Poirier (comédie, 135', 1997). Avec Sergi López, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali.
Lundi: L'italien d'Olivier Baroux (comédie, 102', 2010). Avec Kad Merad, Valérie Benguigui, Roland Giraud.
Mardi: Mais où est donc passé la 7e compagnie? de Robert Lamoureux (comédie, 95', 1973). Avec : Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione, Robert Lamoureux.

MUSEE
Exposition d'œuvres d'art restituées à d'autres nations, jusqu'au jeudi 10 décembre. Musée des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 200 DA.

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

GÉNÉRALE DE HARMONICA, DU THÉÂTRE RÉGIONAL DE MASCARA

Malek Haddad sur les planches

Présentée en générale dans la soirée du lundi 29 juin, au Théâtre régional de Constantine, la pièce Harmonica, du Théâtre régional de Mascara, célèbre le génie et la littérature engagée de Malek Haddad, dans un enchaînement de scènes haletant.



Mise en scène par Khaled Belhadj sur un texte du dramaturge Fethi Kafi, la pièce, adaptée de trois œuvres du grand romancier, journaliste et poète natif de Constantine, en l'occurrence le Quai aux fleurs ne répond plus ; Je t'offrirai une gazelle ; l'Elève et la Leçon, s'ouvre sur le jeune Idir Benomar, un journaliste ambitieux qui rêve de réaliser une interview exclusive avec un grand écrivain réputé «peu loquace». Ingénu (ou malin), Idir parvient à engager la discussion avec le grand écrivain pour tenter de connaître les raisons qui l'ont poussé à arrêter d'écrire. «La vie est un phénomène littéraire et l'écriture est un choix», lance dans la foulée la voix en off de l'écrivain. Changement de décor, la scène se passe à Paris en France, où Khaled Ben Tobal, écrivain contraint de s'exiler à cause de ses écrits, rend visite à son ami d'enfance Simon. Après les accolades, la chaleur des retrouvailles et l'évocation des souvenirs d'enfance, la discussion s'oriente vers le livre de Khaled Le quai aux fleurs ne répond plus. Avec Monique, la femme de Simon, Khaled, campé par Mohamed Frimehdi, développe le souvenir de Constantine, sa ville dont il est tellement épris, et évoque Ourida, son épouse, comme pour se remémorer sa patrie. De scène en scène, de la gazelle momifiée qui fascine, au portrait de Djamila Boupacha, symbole de la lutte de tout un peuple, les trois œuvres de Malek Haddad semblent s'entrecroiser, se mélanger et s'entremêler avec un Khaled Ben Tobal comme fil conducteur, mais également comme conscience et âme de Malek. D'une brasserie où Khaled se rend pour écrire des chapitres de son nouveau roman où le héros tente d'imposer ses idées et de faire éditer son livre, les événements se succèdent et s'accélèrent.
Khaled écrit pour contester l'injustice. Il parle de l'exil comme «une mauvaise habitude à prendre» et se lie d'amitié avec Bimbo, cet Algérien, ancien combattant de la Grande guerre qui ne s'est pas remis des affres d'un conflit qui n'était pas le sien, et qui exige d'écouter Aïssa Djermouni dans la brasserie, le préférant aux poèmes de Louis Aragon chantés par Georges Brassens ou Léo Ferré. Des scènes font ressurgir les thèmes de la liberté, de l'espoir, du sentiment d'appartenance, mais aussi de l'acculturation, longuement débattus dans les trois œuvres de Haddad où les personnages sont des intellectuels qui rendent hommage aux militants et aux combattants et honorent les martyrs. Le rideau tombe quand Idir apprend à jouer de l'harmonica, un instrument offert au jeune par Ben Tobal, et arrive à «soutirer» au grand écrivain les raisons pour lesquelles il a pris ses distances avec sa plume. Il finit par lui confier que les «raisons qui l'incitaient à écrire n'existaient plus». Dans son entretien à l'APS, le metteur en scène a affirmé que la pièce jouée en arabe classique est «un hommage à Malek Haddad, à celui qui ne maîtrisait pas la langue arabe mais dont il était épris ». La pièce est une «vénération de la littérature engagée», celle de Haddad particulièrement, qui a «forcé le destin et maintenu allumée en permanence la flamme de l'espoir». Présentée dans le cadre du programme du département Théâtre de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, Harmonica passera dans les wilayas de Skikda, de Guelma, d'Oum El-Bouaghi, de Sétif à El-Eulma, de Bejaïa, de Tizi-Ouzou et de Médéa.

M. R.

PRÉSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

La Faculté centrale d'Alger, un musée

LA NÉCESSITÉ de préserver, de réhabiliter et de classer les bâtiments de la Faculté centrale d'Alger et de son contenu, documents et collections, a été relevé dans la soirée de ce lundi 29 juin, à Alger, par un collectif d'universitaires qui a tiré la sonnette d'alarme «vu l'état de délabrement des lieux».
Constitués en collectif, Jamiaât Jazaïr est à l'origine d'une pétition pour classer l'université d'Alger-Centre monument historique. Ainsi, plusieurs universitaires s'exprimant au forum du quotidien Liberté ont appelé à une «mobilisation de la communauté universitaire pour sauver les lieux et les collections» qu'elle abrite. Le Pr Fettouma Chikhi, géologue, ex-responsable des collections du musée de Paléontologie, le Pr Nadia Bouguedoura, botaniste, et Zoulikha Bekkadour, moudjahida, ex-responsable de la Bibliothèque universitaire, ont présenté un état des lieux alarmant, mettant en avant la richesse de la collection qu'abrite l'université (objets géologiques, botaniques, fossiles, livres et documents), laquelle est menacée de dégradation. Aujourd'hui, la faculté «agonise et rien n'est fait pour entretenir l'établissement ni la mémoire de ceux qui ont servi l'Algérie dans ces lieux depuis la guerre de libération nationale», a affirmé Zoulikha Bekkadour. Pour rappel, cette dernière a dirigé la bibliothèque universitaire pendant plus de vingt ans. Première université algérienne fondée en 1909, la Faculté centrale «doit être classée et protégée» d'abord de l'usure et des infiltrations, mais aussi de l'abandon et des modifications anarchiques qui y sont opérées, estime la linguiste Khaoula Taleb Ibrahimi, qui y enseigne depuis plus de trente ans. Vu l'importance de la collection scientifique, documentaire, botanique, géologique et autre, l'idée d'un musée d'histoire naturelle et d'une bibliothèque universitaire en plein centre de la capitale a également été évoqué par le Pr Yasmina Chaïd Saoudi, également membre du collectif. Celui-ci a fait circuler une pétition déjà signée par plus de 300 universitaires et a déjà déposé des dossiers et des propositions au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique ainsi qu'à celui de la Culture, en plus d'un document intitulé «Université d'Alger, patrimoine en péril», qui détaille les aspects architecturaux et historiques de cet établissement, a affirmé le Pr Fettouma Chikhi. Selon le Pr Chikhi, les responsables du ministère de la Culture ont affirmé la «faisabilité» du projet de classement et de transformation des lieux, en totalité ou en partie, en espace muséal.

R. C.

Le ramadan, ce mois de jeûne, de piété et de sacrifice, face à la mondialisation dévorante

Le Prophète ne mangeait jamais ce qu'il n'aimait pas, car manger à contrecœur viderait l'aliment de tout profit et causerait à la santé un dommage certain. En revanche, il ne critiquait guère un aliment. Il mangeait ce qu'il désirait ou s'en abstenait.

(8e partie)

Par Cheikh Tahar Badaoui



DR

Le Prophète aimait la viande et notamment l'épaule et la poitrine du mouton. Ainsi, lui a-t-on un jour empoisonné ces parties. L'on rapporte de sources authentiques que la fille de Zubeïr a égorgé un mouton dans sa demeure. Le Prophète, au courant de la chose, lui envoya un de ses compagnons pour lui en demander sa part. Prise au dépourvu, et de honte, elle fit dire au Prophète qu'il ne lui restait que le cou du mouton. Le messager revint sur ses pas et le Prophète l'envoya une seconde fois chez la dame en question pour lui réclamer le cou de l'animal égorgé car, selon le Prophète, il s'agit «de la partie du corps qui guide le mouton, la meilleure et la moins nocive.»

Il est certain que la part du mouton la plus légère est la viande du cou, du bras et de la cuisse. D'autant plus que ces parties n'encombrent nullement l'estomac. Elles lui procurent au contraire, une digestion des plus adéquates. Ainsi sont appréciés les aliments selon les caractéristiques suivantes :

• La grande utilité et l'influence sur les forces.
• La légèreté, n'accablant pas l'estomac.
• La digestion souple et rapide.

Le Prophète (salut divin sur lui) chérissait aussi les douceurs et le miel, lesquels, à l'instar de la viande, constitueraient les meilleurs aliments. Ces derniers sont d'un grand bénéfice pour tous les organes du corps et notamment le foie, sauf pour ceux qui souffrent d'un quelconque problème organique ou alors sauf avis contraire du médecin traitant.

Il va sans dire que celui qui satisfait modérément ses besoins en temps utile, et d'une manière équilibrée, tirera sûrement de la nourriture un profit curatif de taille. Aussi, le médicament se ramène-t-il à deux éléments : le régime et le maintien de la santé. En effet, le régime, que nous apprend le jeûne rationnel, constitue l'un des plus efficaces remèdes pour soigner des maladies résultant d'un excès de nourriture, plus que le vomissement pratiqué dans des cas graves. En outre, Mohammed (salut divin sur lui), aurait voulu inciter l'homme, par sa noble méthode nutritive, à réduire la quantité des aliments qu'il consomme, éviter de satisfaire démesurément ses goûts et désirs ainsi que tous les excès. Cette cure prophétique, permet à chaque corps de suivre ses habitudes qui diffèrent d'ailleurs, d'un individu à l'autre, en matière notamment de consommation des aliments et d'utilisation des médicaments.

Cure de la passion

Dans une autre optique, le jeûne du ramadan se présente comme une cure de la passion. Celle-ci, vouée aux images, est le lot des cœurs dépourvus d'amour de Dieu, Seigneur, Maître des mondes. Les cœurs qui s'en détournent, le remplacent par un autre objet d'amour qu'on vénère, à l'image d'une vulgaire idole des païens.

Si le cœur déborde d'amour pour Allah, son Créateur, et de désir ardent de contempler Sa lumière, alors la passion pour les images lui sera épargnée et il en sera définitivement guéri. Les versets 23 et 24 de la sourate dite Yousef (Joseph) expliquent aisément que la droiture et l'amour de Dieu constituent une immunité sans égale mettant l'homme à l'abri de ses tourments passionnels : «Or celle qui l'avait reçue dans sa demeure essaya de le séduire. Et elle ferma bien les portes et lui dit : «Viens, je suis prête pour toi. Il dit : qu'Allah m'en préserve. C'est mon maître (en faisant allusion à son époux) qui m'a accordé bon accueil. Vraiment, les injustes ne réussissent jamais. Et elle le désira. Et il l'aurait désirée, n'eût été ce qu'il vit comme preuve évidente de son Seigneur. Ainsi Nous l'avons éloigné du mal et de la turpitude. Il fût certes l'un de Nos serviteurs élus.»

Il est aisé de comprendre par là, que la sincérité repousse la passion bestiale, mais une sincérité à base d'amour divin, illuminée par la crainte de Dieu.

La passion se compose de deux éléments : l'appréciation de l'être qu'on aime et le désir ardent de l'atteindre. Grâce au jeûne véritable du ramadan, le fidèle, par l'évasion du moi, jouit d'une ascension spirituelle propre par laquelle il n'arrive à aimer que Dieu, son Seigneur, et n'adorer que son maître, auquel il se soumet corps et âme, seulement pour bénéficier de Son agrément suprême. Il devient pour lui le désir des désirs et la passion des passions. Cependant, le Prophète (salut divin sur lui) nous confirme cette vérité en disant : «Nul ne peut atteindre l'apogée de sa foi que si sa passion humaine s'incruste comme il faut dans la mission dont je suis chargée. »

Ramadan et saint Coran

Dans le saint Coran, Dieu, gloire et pureté à Lui Seul dit : «Le mois de ramadan, au cours duquel le Coran fut révélé comme guide pour les hommes et preuves claires de la bonne direction et du bon discernement.» (Verset 184 de la sourate dite La Vache, commenté plus haut.). Ce verset donne la raison principale de l'institution du jeûne au cours de ramadan, à savoir que la révélation du saint Coran s'est faite en ce mois béni.

Sachant que le Coran est le meilleur moyen de purifier son cœur et d'élever son âme, il n'y a donc pas de meilleure façon de remercier Dieu de ce bienfait et l'adorer en ce mois où fût révélé le Coran que cet acte qui purifie le cœur et élève l'âme spirituellement, en l'occurrence le jeûne. Cela nous amène à voir dans les développements suivants les débuts de la révélation coranique, le processus d'évolution et la finalité de ce livre sacré rendant hommage aux hommes de science et incitant, sans trêve, à la recherche dans tous les domaines de la vie.

Dans la sourate dite du Destin ou des Décisions, Dieu, grâce à Lui Seul, énonce : «Nous l'avons certes fait révéler (le Coran) pendant la nuit de la Destinée. As-tu idée de ce qu'est la nuit de la Destinée ? La nuit de la Destinée est préférée à mille mois. Durant celle-ci, descendent les anges ainsi que l'esprit (Gabriel) selon la volonté de leur Seigneur par l'accomplissement de tout ordre. Elle demeure paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube.»

C'est dans cette nuit qu'a débuté la révélation du saint Coran. Elle est une nuit bénie. Elle est située en plein mois de ramadan, où le Coran fût descendu en une seule fois de la Tablette gardée à la Demeure de la puissance dans le ciel inférieur, puis révélé au fur et à mesure, selon les circonstances, durant vingt-trois années au Messager de Dieu qu'Allah Le comble de sa grâce à jamais. Puis pour montrer la valeur de cette nuit, Dieu dit à son Prophète : «As-tu idée de ce qu'est la nuit de la Destinée ? La nuit de la Destinée est préférée à mille mois.»

A ce propos, l'éminent exégète Moudjahed raconte : «Parmi les fils d'Israël, il y avait un homme très pieux qui passait la nuit à prier et la journée à combattre les ennemis de Dieu. Cela à duré mille mois (soit environ quatre-vingt-trois années.) Les compagnons du Prophète, que Dieu agrée leur âme, s'étonnèrent de son faire. Dieu, pour répondre à cet égarement, fit descendre cette sourate pour montrer les valeurs intrinsèques de ce mois de jeûne, d'une part, et, d'autre part, inciter à suivre l'exemple de ce vertueux fidèle en priant seulement cette veillée dite de la Destinée. Quiconque serait ainsi en mesure d'égaler les efforts de ce fidèle par la grâce de Dieu, qui lui réduit mille mois de piété et de lutte légitime en une seule nuit bénie, en l'occurrence la nuit de la Destinée.

Durant cette nuit et jusqu'à l'aurore, en vertu de sa valeur et de ses mérites, une multitude d'anges descendent avec des bénédictions et de la clémence pour tous ceux qui en demandent, compte tenu de leur comportement vertueux, comme lorsqu'ils descendent pour écouter les récitations du Coran çà et là, ou pour entendre ceux qui se réunissent pour prier et implorer Dieu en les comblant de leur lumière, mais aussi pour mettre leurs ailes au service de celui qui apprend et recherche la science, par égard pour lui. Il y aura durant toute cette nuit paix et salut jusqu'à l'aube. D'ailleurs, certains élus arrivent à en goûter les délices.

C. T. B.

(A suivre)

La soumission durant la prière

(1re partie)



Nous avons entamé la deuxième quinzaine du ramadan et il semble opportun ici de s'interroger sur le degré de notre ardeur. La ferveur qui nous animait au cours des premiers jours de ce mois béni est-elle la même aujourd'hui ?
Le premier jour du ramadan, nous étions inspirés de toutes les bonnes intentions, l'objectif étant de se rapprocher le plus possible de Dieu. Mais aujourd'hui, qu'en est-il vraiment ? Sommes-nous toujours animés de la même ferveur, ou alors celle-ci s'est-elle flétrie au fil des jours.
Qui d'entre nous a su se préserver des tentations de ce bas monde car déterminé à gagner l'au-delà ? Qui d'entre-nous a, en revanche, dévié de sa résolution première et a glissé dans les méandres de la vie terrestre, se laissant emporter par les flots d'artifices qu'offre chaque instant. Savez-vous que Dieu, durant ce mois de ramadan, affranchit chaque jour une personne du feu de l'Enfer. Qui d'entre nous peut prétendre faire partie de ces bienheureux ?
Avons-nous déjà été libérés de l'Enfer ou pas encore ? Le serons-nous en ce mois sacré de ramadan ou, comme les années précédentes, une fois encore, ne serons- nous pas comptés parmi ceux qui, avec opiniâtreté, ont su exploiter cette opportunité annuelle. Le ramadan touche aujourd'hui à sa fin, allons-nous en sortir gagnants ou, au contraire, perdants ?
Tant d'actions sont louables en ce mois. Nous devrions nous appliquer à accomplir quatre choses abondamment : deux pour le plaisir de Dieu et deux tel qu'on ne puisse s'en passer. Celles qui sont pour le plaisir du Créateur sont d'invoquer Dieu et répéter le nom de l'Eternel (dhikr), de même que demander pardon et recommander son âme à Celui qui pardonne (istighfar). Quant aux deux choses dont on ne peut se passer : implorer Allah pour Son Paradis et Lui demander protection contre l'Enfer.
Il est incontestable que la prière est l'adoration la plus révélatrice de la foi du croyant, mais faut-il pour cela qu'elle soit accomplie avec sincérité et dévotion. Le sentiment de proximité de Dieu doit être dès lors perçu avec une intensité particulière. Mais pour cela faut-il que la personne se soumette corps et âme à son Créateur.
Nombre d'entre nous souhaitons accomplir la prière dans une dévotion totale, mais beaucoup avouent ne pas y arriver et être couramment distraits. Pourtant, nous voudrions tellement ressembler à ces autres croyants qui, comme nous tous, accomplissent leurs prières mais qui, contrairement à certains d'entre nous, se soumettent totalement au Tout Puissant durant leurs prières, versant des larmes abondantes, preuve d'une fusion totale avec le Tout Puissant.
Il est vrai que certaines personnes ont des comportements on ne peut plus révélateurs durant la prière, à l'image de cette femme qui se rappelle avoir laissé quelque chose sur le feu ou avoir oublié de mettre un ingrédient dans un plat cuisiné, ou voyant une chose traîner dans la pièce se promet de la ranger après la prière, ou encore de cet autre homme qui, en se prosternant, entend le speaker annoncer un but, se relève précipitamment pour essayer d'en savoir plus tout en faisant semblant de poursuivre sa prière. Et oui, il existe des gens qui font la prière de cette façon.
A nous de faire un examen de conscience à ce sujet. Le corps de ces personnes est certes sur le tapis de prière face à la qibla mais le cœur n'y est pas. Comment peut-on être soumis à Dieu lors de la prière dans ces conditions ?
Méditons les propos d'Omar Ibn El-Khattab qui dit : «Une personne peut accomplir la prière 60 années durant sans qu'une seule prosternation ne soit acceptée.» Les présents lui en demandèrent la raison, il répondit alors : «Pas de génuflexion, pas de prosternation, rien.»
L'imam Ibn Hanbel dit : «Viendra un temps où la personne accomplira la prière sans l'accomplir.»
Dans le Coran est-il mentionné une seule fois (priez) ? Et bien non, on retrouve dans le Livre sacré «Aquimou essalat». Dans la langue arabe, «aquimou» veut dire «achever, embellir, peaufiner».
Le Prophète (QSSSL) a dit : «Il y en a qui font leur prière dont il n'est accepté que le tiers, ou le quart, ou le cinquième, ou le sixième ou le huitième.»
L'enseignement le plus riche qui nous est donné de la soumission lors de la prière nous vient du meilleur des hommes, le Prophète Mohammed (QSSSL).
Les compagnons racontent que lorsque le Prophète (QSSSL) faisait la prière, un gémissement sortait du plus profond de son être, manifestation d'une fusion absolue avec le Très Haut. Le Prophète (QSSSL) disait aussi, lorsqu'il accomplissait une génuflexion : «Seigneur, pour Toi je me suis incliné, en Toi j'ai cru et à Toi je me suis soumis. Mon ouïe, ma vue, mon cerveau, mes os, mes nerfs se soumettent à Toi.»
Sommes-nous capables d'une telle humilité, d'une telle dévotion ?
Interrogé sur la soumission durant la prière, un grand savant religieux répondit : «J'accomplis la prière comme si la Kaâba était en face de moi, le sirat sous mes pieds, le Paradis sur ma droite, l'Enfer sur ma gauche, l'ange de la mort derrière moi, comme si le Prophète me regardait avec attention, je proclame la grandeur de Dieu avec vénération, je lis avec discernement et réflexion, je m'incline avec humilité, je me prosterne avec soumission, et dans ma prière, je réunis crainte de Dieu et imploration pour qu'il m'accorde Sa miséricorde, puis je salue en me demandant si ma prière a été acceptée ou pas.»
Comment peut-il un seul instant être distrait par quoi que ce soit alors qu'il réunit tous les facteurs favorables à une soumission complète. Sommes-nous en mesure d'aborder la prière de la sorte ?

A suivre)

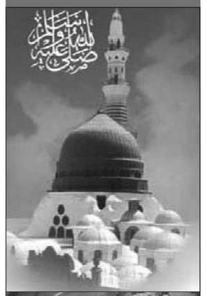
HADITH QOUDOUSSI



OKBA IBN AMIR RAPPORTA que le Prophète dit : «Toute œuvre est comptée selon sa conclusion ; si le croyant tombe malade, les anges disent : Ô notre Seigneur ! C'est Ton serviteur que tu as empêché [par la maladie] d'œuvrer. Le Seigneur dit : Ne cessez d'enregistrer ces actes similairement aux derniers actes, comme s'il n'était pas tombé malade, et ce jusqu'à ce qu'il guérisse ou qu'il meure.»

(Rapporté dans Mousnad d'Ahmed)

Rappel





سُبْحَانَ اللهِ وَبِحَمْدِهِ سُبْحَانَ اللهِ العَظِيمِ

LE PROPHÈTE A DIT : «Ne vous indiquerais-je point deux paroles à la fois faciles à prononcer, lourdes dans la balance et très appréciées du Tout Miséricordieux ? Gloire et pureté à Allah ainsi que louange, et gloire à Allah le Tout Puissant.»

Hadith

LE PROPHÈTE (QSSSL) A DIT : «Au jour de la résurrection, quand on procédera à la rétribution des hommes éprouvés, les gens qui furent épargnés [dans la vie] auraient souhaité qu'on ait coupé leurs peaux avec des ciseaux.»

Dieu observe les cœurs



Nous vivons une époque où l'apparence a pris une importance démesurée, le paraître a détrôné l'être, ce qui laisse la porte ouverte aux comédiens en tous genres. Ainsi, lorsque le Tout Puissant parle des hypocrites à Son Prophète, Il l'avertit en lui expliquant que, parfois, ce sont des gens qui ont une belle apparence et parlent très bien, mais ils n'en restent pas moins des ennemis de Dieu : «Et quand tu les [les hypocrites] vois, leurs corps t'émerveillent ; et s'ils parlent, tu écoutes leur parole. Ils sont comme des bûches appuyées et ils pensent que chaque cri est dirigé contre eux. L'ennemi c'est eux. Prends y garde. Que Dieu les extermine ! Comme les voilà détournés [du droit chemin].» (Sourate Al-Munafiqun, verset 4)
L'apparence est parfois trompeuse ; un aspect attirant peut quelquefois cacher un monstre, et un aspect banal peut parfois recéler une beauté intérieure. Dieu sait, nous, nous ne savons pas. Le musulman sincère ne doit pas se laisser piéger par cette tentation du paraître, en se faisant passer pour ce qu'il n'est pas, mais plutôt vivre en croyant véridique, équilibré qui n'oublie jamais que Dieu observe son cœur et qu'Il connaît les secrets et les pensées les plus intimes. C'est notre cœur qui intéresse notre Seigneur, à nous donc de bien le soigner, l'éduquer, le purifier afin de plaire à notre Créateur et nous rapprocher de Lui.
Le Prophète (QSSSL) a dit : «Certes, Dieu ne regarde ni vos corps, ni votre aspect, mais Il regarde vos cœurs.» (Mouslim). Ce hadith rejoint le verset coranique où Dieu dit : « [...] Certes, le plus noble d'entre vous, pour Dieu, est le plus pieux. [...]» (Sourate Al-Hujurat, verset 13)
Dieu, pureté à Lui, ne regarde pas le corps de Ses adorateurs, Il ne regarde pas non plus l'aspect, s'il est beau ou laid. Tout cela n'est rien pour Dieu. De même qu'Il ne regarde pas l'origine, si elle est noble ou basse, et Il ne regarde pas non plus les biens de la personne ; en fait, Il ne regarde rien de toutes ces choses.
Il n'y a donc de lien entre Dieu et Ses créatures que par la piété. Celui qui, pour Dieu, est le plus pieux, est le plus près de son Seigneur et il est, pour Dieu, le plus noble. Ainsi tu ne dois pas t'enorgueillir à cause de tes biens, de ta beauté, de ton corps, de tes enfants, de ta demeure, de ta voiture, etc., ou autre chose de la vie d'ici-bas. Mais lorsque Dieu, le Très Généreux, te favorise en t'accordant la piété, n'oublies pas que c'est l'un de Ses bienfaits envers toi, alors remercie-Le pour cela.
A la fin du hadith, on trouve : «Mais Il regarde vos cœurs.» Le cœur est donc l'axe principal, cela confirme d'ailleurs le hadith où le Prophète dit que «les actions ne valent que par les intentions...» (El-Boukhari et Mouslim). Ainsi, combien y a-t-il de personnes dont l'action est apparemment bonne et correcte mais parce que, ayant de mauvaises bases, elle s'autodétruit.
L'intention est donc la base de tout. Ainsi, on peut trouver deux hommes priant dans la même rangée, suivant le même imam, et pourtant, il y a entre leur prière la distance comprise entre l'Orient et l'Occident, car leurs cœurs diffèrent. L'un d'eux a un cœur négligent, peut-être est-il un simulateur dans sa prière, recherchant, par elle, quelque chose de la vie d'ici-bas. Que Dieu nous en préserve ! Et l'autre, dont le cœur est présent, cherche, par sa prière, à s'approcher de Dieu et à suivre la sunna de Son Messager. L'action dépend de ce qu'il y a dans le cœur et au jour du Jugement, la récompense sera en fonction de ce que renferme le cœur, comme Dieu, le Très Haut, dit : «Dieu est certes capable de le ressusciter. Le jour où les secrets seront dévoilés.» (Sourate At- Tariq, versets 8-9)
C'est-à-dire que ce jour là, les secrets seront examinés et non pas les apparences. Ici-bas, le jugement, entre les gens, se fait en fonction des apparences, en vertu de ce que le Prophète a dit : «Je ne suis qu'un être humain. Vous plaidez devant moi ; mais il se peut que quelques-uns d'entre vous soient plus éloquents que d'autres à exposer leurs arguments, or, les jugements que je rends reposent sur ce que j'entends. Donc, celui pour lequel j'ai prononcé une sentence favorable qui lui permet de prendre un droit de son frère, qu'il ne le prenne pas, car en réalité, je lui ai coupé un morceau de Feu.» (El-Boukhari et Mouslim).
Par contre, dans l'au-delà, la connaissance sera en fonction des secrets. Demandons à Dieu, Le Tout Puissant, qu'Il purifie tous nos secrets.
Dans le cas où le secret est bon et juste, alors reçois la bonne nouvelle, mais si c'est le contraire, alors tu perds tout le bien. Dieu, qu'Il soit exalté, dit : «Ne sait-il donc pas que lorsque ce qui est dans les tombes sera bouleversé. Et ce que sera dévoilé ce qui est dans les poitrines. Ce jour-là, certes, leur Seigneur sera parfaitement Connaisseur d'eux.» (Sourate, Al-'Adiyate, versets 9-11) Dieu, le Très Haut, dans Son Livre et Son Messager dans la suunna affirment la purification de l'intention. A l'homme, donc, de purifier son intention, de purifier son cœur, de regarder s'il existe un doute dans son cœur qu'il devra faire disparaître pour le remplacer par la certitude. Comment ? En regardant les signes : «Certes, dans la création des Cieux et de la Terre et l'alternance de la nuit et du jour, il y a des signes pour les doués d'intelligence, qui se rappellent de Dieu, debout, assis, couchés sur leurs cotés et réfléchissent sur la création des Cieux et de la Terre. Notre Seigneur ! Tu n'as pas créé cela en vain. Pureté à Toi ! Protège-nous donc du châtiment du Feu !» (Sourate Al -'Imran, versets 190-191)
Lorsque le diable fait entrer le doute dans ton cœur, regarde les signes de Dieu, Le Créateur de toute chose. Regarde l'Univers, Qui l'organise ? Observe comment les circonstances changent, comment Dieu fait alterner les jours parmi les gens afin que tu saches que cet Univers a un Organisateur, Sage qui est Dieu, le Tout Puissant.
Purifie ton cœur de l'idolâtrie. Comment ? En te disant que les gens ne te serviront à rien si tu désobéis à Dieu et qu'ils ne te sauveront pas du châtiment. Et si tu obéis à Dieu, ce ne sont pas les gens qui te donneront la récompense. Car Celui Qui donne la récompense et écarte le châtiment c'est Dieu Seul. Puisqu'il en est ainsi, alors pourquoi associer à Dieu, L'Unique. Pourquoi chercher, par l'adoration, à te rapprocher des créatures ?
C'est pourquoi celui qui se rapproche des créatures par des actions qui devraient le rapprocher de Dieu, en arrive au fait que Dieu et les créatures s'éloignent de lui. C'est-à-dire que son rapprochement des créatures par ce qui doit le rapprocher de Dieu augmente, en fait, son éloignement de Dieu et des créatures car lorsque Dieu est satisfait de quelqu'un, Il fait que les gens le soient également de lui et lorsque Dieu est en colère contre une personne, Il met les gens en colère contre elle. Que Dieu nous protège de Sa colère et de Son châtiment ! L'important est donc de toujours soigner et purifier son cœur, car c'est cela qui sera utile au Jour Dernier : «Le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, sauf celui qui vient à Dieu avec un cœur.» (Sourate Ach-Chu'ara, verset 89)
Demandons à Dieu qu'Il purifie nos cœurs et nous rende sincères. Amine. Paix et salut sur notre Prophète bien-aimé qui est notre modèle à tous.

Louange à Dieu, Seigneur des mondes.

A MÉditer

Les deux loups

Un homme âgé dit à son petit-fils, venu le voir très en colère contre un ami qui s'était montré injuste envers lui : «Laisse-moi te raconter une histoire... Il m'arrive aussi, parfois, de ressentir de la haine contre ceux qui se conduisent mal et n'en éprouvent aucun regret. Mais la haine t'épuise, et ne blesse pas ton ennemi. C'est comme avaler du poison et désirer que ton ennemi en meure. J'ai souvent combattu ces sentiments.»
Il continua : C'est comme si j'avais deux loups à l'intérieur de moi. Le premier est bon et ne me fait aucun tort. Il vit en harmonie avec tout ce qui l'entoure et ne s'offense pas lorsqu'il n'y a pas lieu de s'offenser. Il combat uniquement lorsque c'est juste de le faire, et il le fait de manière juste. Mais l'autre loup, ahhhh... ! Il est plein de colère. La plus petite chose le précipite dans des accès de rage. Il se bat contre n'importe qui, tout le temps, sans raison. Il n'est pas capable de penser parce que sa colère et sa haine sont immenses. Il est désespérément en colère, et pourtant sa colère ne change rien. Il est parfois si difficile de vivre avec ces deux loups à l'intérieur de moi, parce que tous deux veulent dominer mon esprit.»
Le garçon regarda attentivement son grand-père dans les yeux et demanda : «Lequel des deux loups l'emporte, grand-père ?»
Le grand-père sourit et répondit d'un air calme : «Celui que je nourris.»



Les miracles du Prophète Mohammed

(4e partie)

Allah a octroyé au Prophète Mohammed de nombreux miracles dont voici quelques-uns :

Un verre de lait pour une multitude de personnes

El-Boukhari rapporte, d'après Abou Hourayra, ce qui suit : «J'étais tiraillé par la faim, dit Abou Hourayra, au point que je m'appliquais souvent une pierre sur le ventre pour calmer celle-ci. Un jour, je me postais sur le passage des Compagnons.
Abou Bakr vint à passer. Je lui demandais l'explication d'un verset du Livre d'Allah, Puissant et Majestueux, espérant seulement qu'il m'invite.
Je fis de même quand Omar passa, mais sans résultat.
Vint à passer Abou El-Qassim (le Prophète), qui décela mon désarroi en voyant mon visage.
- Abou Hourayra, dit-il !
- Me voici vers toi, Envoyé d'Allah, dis-je !
- Rejoins-moi !
Je demandai l'autorisation d'entrer chez lui. Ce qu'il m'accorda. J'aperçus du lait dans un godet.
- D'où vient ce lait, demanda le Prophète [aux gens dans la maison]?
- C'est la famille d'untel qui nous en a fait don, lui répondirent-ils.
- Abou Hourayra, me dit le Prophète.
- Me voici avec toi, Envoyé d'Allah !
- Va m'appeler les gens de la Souffa.»
Les gens de la Souffa, dit Abou Hourayra, étaient des pauvres, hôtes de l'Islam - dans la Mosquée du Prophète - sans domicile ni biens. Quand un don venait à l'Envoyé d'Allah, il en prenait et leur en envoyait. Mais s'il s'agissait d'aumône, il la leur envoyait en entier, sans y toucher.
«Je fus navré car j'espérais boire de ce lait, de quoi me réconforter le reste de ma journée et la nuit suivante. Je me dis : je suis envoyé à ces gens et c'est moi qui les servirai. Restera-t-il quelque chose de ce lait pour moi ?
Mais il me fallait obéir à Dieu et à Son Prophète et j'allais donc les appeler.
Ils vinrent, et après autorisation, ils rentrèrent et prirent place.
- Abou Hourayra, me dit le Prophète, prends [le godet] et donne-leur à boire !
Je mis à exécution son ordre. Chaque homme prenait le récipient et buvait à satiété. Ensuite, il le remettait au suivant et ainsi de suite, jusqu'au dernier.
Enfin, je le remis à l'Envoyé d'Allah qui le prit dans sa main. Il restait encore du lait. Il leva la tête, me regarda et sourit.
- Abou Hourayra, dit-il.
- Avec toi, Envoyé d'Allah !
- Il ne reste que toi et moi.
- Tu dis vrai, Ô Envoyé de Dieu.
- Assied-toi et bois, me dit-il. Je m'assis et bus.
- Bois encore, dit-il.
Je bus.
- Encore, me dit-il !
Je bus encore. Il ne cessa de répéter la même chose, qu'à la fin je lui dis :
- Je jure par Celui qui t'a chargé de la mission de vérité que je n'en peux plus !
- Passe-moi le godet, me dit-il.
Il le prit et but du lait qui restait.»

Le déversement des pluies grâce à son invocation

Une sécheresse étouffante frappa le pays.
Le Prophète, debout sur sa chaire, prononçait un sermon lorsqu'un homme entra dans la mosquée et s'adressa au Messager en s'écriant : «Messager d'Allah, nous avons perdu nos biens et nous ne savons plus quoi faire. Implore pour nous le secours du Seigneur.»
Le Prophète leva ses mains vers le ciel et dit : «Seigneur, accorde-nous de la pluie.»
Le ciel était clair, sans aucun nuage, rapporte Anas. Il n'y avait aucune maison entre nos quartiers et le mont Sala'. Soudain, un nuage pareil à un bouclier surgit de derrière et déversa des pluies.
Un autre homme entra par la même porte, la semaine suivante, tandis que le Prophète prononçait un sermon.
«Messager d'Allah, nos biens sont perdus et nous ne savons plus quoi faire, implore le Seigneur pour que les pluies cessent.»
Le Messager d'Allah leva ses mains vers le ciel et dit : «Seigneur, que les pluies tombent autour de nous et non sur nous, sur les collines, les montagnes et les terres de cultures» ; les pluies cessèrent et le soleil apparut sur le champ.
Ce miracle se répéta à plusieurs reprises. Il n'eut lieu que grâce à la puissance divine.

Une brebis parle au Prophète

Après la conquête de Khaybar, une femme juive a offert au Messager de Dieu une brebis rôtie. Dès qu'il en prit une bouchée, il la recracha, selon le récit d'Abou Daoud, et dit : ''Cette brebis me dit qu'elle est empoisonnée''. Alors, il se tourna vers la juive et lui demanda pourquoi elle lui avait offert une brebis empoisonnée. La femme lui répondit qu'elle avait voulu le tuer, alors le Messager de Dieu lui fit comprendre que le Seigneur ne lui aurait jamais permis de l'atteindre. (voir Mouslim, Salam, 45 ; Abou Daoud, Diyat, 6.)

(A suivre)

LA FOI

En Islam le mot « koufr » désigne l'état d'occultation de l'intelligence en l'homme, c'est-à-dire l'état de l'homme déchu; et ce mot sert de ce fait à désigner également la mécréance et l'ingratitude.



Allah vous a fait aimer la Foi et l'a embellie en vos coeurs, ut comme Il vous a fait détester la mécréance, la perver- é et la désobéissance. Tels sont ceux qui sont bien dirigés. ci est une faveur et un bienfait d'Allah; et Allah est vant et Sage. }

Sourate 49 - Versets 7- 8]

Prophètea dit : « La foi en Allah est affirmation de la ngue, confirmation du coeur et conformité des actes.»

Engager sa foi

intelligence est la qualité spécifique de l'homme. C'est elle i le distingue de l'animal.

homme ne mérite donc, à proprement parler, le nom d' omme» que s'il se sert de son intelligence; et il ne se sert llablement de celle-ci que s'il affirme une vérité. S'il ment, s'il affirme une erreur, il n'est évidemment pas en « état intelligence». Or la Vérité c'est Allah !

érité unique, absolue et éternelle dont dépend toute vérité condaire et relative en quelque domaine que ce soit. Celui i nie Allah nie la Vérité essentielle et n'est donc qu'un être état d'ignorance et non pas un homme au plein sens du me; quand bien même il ferait figure de brillant savant dans domaine des sciences analytiques relatives à ce bas monde. nsi, la Foi est l'état d'intelligence par excellence puisqu'elle est l'adhésion de l'homme à la Vérité essentielle. Elle est le statut naturel de l'homme digne de ce nom.

En Islam le mot « koufr » désigne l'état d'occultation de l'intelligence en l'homme, c'est-à-dire l'état de l'homme déchu; et ce mot sert de ce fait à désigner également la mécréance et l'ingratitude.Il fut demandé au Prophète quel était l'acte le plus méritoire; et il répondit que c'était «la foi en Allah et en Son Prophète». Si la Foi est ainsi appelée «acte», et même le plus élevé de tous, c'est qu'elle n'est pas simplement un acquiescement de l'esprit ou un assentiment de l'âme. Elle est en fait un engagement viril de tout l'être dans l'effort de redressement et de retour vers Allah.

Le Prophètea dit : « La Foi n'est pas une vague aspiration ou une simple parure: elle est ce qui s'enracine dans le cœur et qui est confirmé par l'acte.»

Se conduire en croyant, c'est s'engager consciemment et irréversiblement dans un permanent acte d'intelligence; c'est rassembler sa dispersion et réunifier son être face à l'Etre Unique; c'est «reconvertir » toutes ses aspirations et toutes ses potentialités dans l'effort du retour vers Allah; c'est s'engager dans une active et sanctifiante discipline que l'on sait être régie par Allah .

Le Prophètea dit: « Celui qui ramène tous ses soucis au seul souci du retour, Allah l'assistera pour les soucis de ce monde; quant à celui qui se laisse disperser par les soucis de ce monde, Allah ne Se préoccupe pas de savoir dans quelle vallée il ira se perdre.»

Cet engagement dans la voie d'Allah se fait dans un instant de totale liberté. En cet instant de grâce l'homme libère son intelligence et son libre arbitre de la tyrannie des passions, et ceux-ci, d'un commun accord, choisissent Allah et décident de s'offrir à Lui.

Se conduire en croyant c'est se confier à Allah ; c'est goûter à la paix (salam) intérieure en remettant son destin entre les Mains du Tout-Miséricordieux; c'est épouser avec joie la Volonté de son Seigneur Tout-Puissant et la faire sienne, sachant avec certitude qu'elle est pure providence : **{ Si Allah vous donne Son secours, nul ne peut vous vaincre. S'Il vous abandonne, qui donc après Lui vous donnera secours ? C'est Allah que les croyants doivent faire confiance. }**

[Sourate 3 - Verset 160]

Les Miracles scientifiques du Coran

LES VENTS FÉCONDANTS

Dans le Coran, les vents sont qualifiés de "vents fécondants". **"Et Nous envoyons les vents fécondants (pour charger lourdement les nuages de pluie); et Nous faisons alors descendre du ciel une eau dont Nous vous abreuvons et que vous n'êtes pas en mesure de conserver."** (Sourate 15, "al-Hijr", v. 22) En arabe, le mot "fécondant" signifie "fécondation des plantes et des nuages". La science moderne a prouvé en effet que les vents avaient deux fonctions. Les vents, tels qu'ils ont été mentionnés auparavant, fécondent les nuages en apportant les cristaux nécessaires à la formation des gouttes de pluie et ils fécondent également les plantes.

Les plantes rejettent dans l'air des graines de pollen qui comportent des cellules contenant des spermatozoïdes. La plupart des plantes ont été idéalement créées pour récupérer le pollen que le vent transporte. Les pommes de pin, certaines fleurs qui pendent et quelques autres plantes comportent des canaux qui sont sensibles aux courants d'air, et qui par la suite propagent ces graines vers d'autres plantes de la même espèce. Les graines de pollen contenant les spermatozoïdes atteignent les organes reproducteurs grâce à ces canaux. Le pollen atteignant l'ovule fertilise l'œuf, ce qui a le pouvoir de transformer les ovules en graines.



Les 40 NAWAWIYA

Hadith 10 - Ne sont acceptées que les bonnes choses

D'après Abu Hurayra (que Dieu l'agrée) l'Envoyé de Dieu (paix et bénédiction sur lui) a dit : « Dieu le Très-Haut est bon et n'accepte que ce qui est bon, sachez que Dieu a ordonné aux croyants ce qu'il a ordonné aux Envoyés, Il a dit [s'agissant des Envoyés] : { O les Envoyés ! Mangez des choses bonnes, œuvrez salutairement. Je sais parfaitement ce que vous faites } , et Il a dit [s'agissant des croyants] : **{ O vous qui croyez ! Mangez des choses bonnes que Nous vous attribuons }** ». Puis il parla de l'homme qui fait un long voyage, à la tignasse mal peignée, poussiéreux, levant les mains au ciel criant : « Seigneur ! Seigneur », alors que sa nourriture est de source illicite, sa boisson est de source illicite, ses habits sont de source illicite, il s'est rassasié de ce qui est illicite. Il est loin pour que son invocation soit exaucée. Hadîth authentique, rapporté par Muslim (na 1015), at-Tirmidhî (n° 2990).

Commentaire

« Dieu le Très-Haut est bon et n' accepte que ce qui est bon » : Dieu est bon dans Son essence, bon dans Ses attributs, bon dans Ses actes, Il n'accepte que ce qui est bon dans sa nature et bon dans le moyen de son acquisition. Quant au pernicieux -khabîth- dans sa nature comme le vin, ou le pernicieux pour ce qui est du moyen d'acquisition, comme ce qui est acquis par l'usure, Dieu exalté ne l'accepte pas.

« Dieu a ordonné aux croyants ce qu'il a ordonné aux Envoyés, il a dit [s'agissant des Envoyés] : **{ Ô les Envoyés ! Mangez des choses bonnes, œuvrez salutairement...}** » : L'ordre adressé par Dieu le Très-Haut aux Envoyés et Son ordre adressé aux croyants est le même : c'est de manger des choses bonnes. Quant aux choses pernicieuses, elles leur sont illicites, le Très-Haut a en effet dit à propos de Son Envoyé ; **{ ...leur rend licites les choses bonnes, illicites les pernicieuses }**

L'Envoyé de Dieu (paix et bénédiction sur lui) a ensuite parlé de l'homme qui mange ce qui est illicite et il a dit que son invocation est loin d'être exaucée malgré la présence des causes de l'exaucement de l'invocation, il s'agit d'un homme qui fait un long voyage, qui a la tignasse mal peignée, il est poussiéreux et il lève les mains au ciel criant : « Seigneur ! Seigneur !».

Cet homme présente quatre caractéristiques :

1- C'est un homme qui fait un long voyage, or le voyage est une situation dans laquelle exauce l'invocation.

2- Il a la tignasse mal peignée et il est poussiéreux. D'ailleurs, on sait que le jour de Arafa, Dieu regarde Ses serviteurs qui sont venus pour Lui, se recueillant sur le mont 'Arafa avec des cœurs qui témoignent d'humilité, Dieu dit alors à Ses anges : **{ Ils sont venus à moi, cheveux mal peignés et poussiéreux }** (Coran, VII, 157) et Il les prend pour témoins qu'il les a pardonnes, donc cet état est l'une des causes de l'exaucement de l'invocation.

3- Il lève les mains au ciel, or lever les mains au ciel est l'une des causes de l'exaucement, et quand Son serviteur lève les mains vers Lui, Dieu -pureté à Lui-, par pudeur vis-à-vis de lui, ne les ramène pas à lui vides.

4- Il l'invoque dans ces termes : « Seigneur ! Seigneur ! » : c'est un moyen d'accès vers Dieu -tawassul- par l'intermédiaire de Sa Seigneurialité qui est une autre cause légale de l'exaucement, et pourtant son invocation n'est pas exaucée parce que sa nourriture est illicite, ses habits sont illicites et il a été rassasié par ce qui est illicite. Le Prophète (paix et bénédiction) a dit : « Loin est-il pour que son invocation soit exaucée ». Hadîth authentique, rapporté par Muslim (n° 1015), at-Tirmidhî (n° 2990).

Leçons tirées de ce hadith

- La description de Dieu de bon dans Son essence, dans Ses attributs et dans Ses actes. Le devoir d'élever Dieu de toute imperfection. Dieu accepte certains actes et n'accepte pas d'autres.
- Dieu le Très-Haut a ordonne à Ses serviteurs les Envoyés et à ceux auxquels ils sont envoyés, de manger des choses bonnes et d'être reconnaissants à Son égard.
- La reconnaissance consiste à faire des œuvres salutaires, le Très-Haut a en effet : **{ O les Envoyés, mangez des choses bonnes, œuvrez salutairement }** et Il a dit aux croyants : **{ Mangez des choses bonnes que Nous vous attribuons. Soyez-Lui reconnaissants . 1**

- Eviter de manger ce qui est illicite est une condition pour l'exaucement de l'invocation.
- Le fait que l'homme soit en voyage est une cause de l'exaucement de l'invocation.
- Elever les mains vers Dieu est aussi une cause de l'exaucement.
- Chercher l'accès vers Dieu par l'intermédiaire de sa seigneurie est également une cause de l'exaucement.
- Les Envoyés sont tenus de faire les actes d'adoration tout comme les croyants.
- L'obligation de remercier Dieu pour Ses bienfaits, le Très-Haut : **{ Soyez-Lui reconnaissants }.**
- L'homme doit faire les causes par lesquelles il arrive à son objectif et éviter les causes qui l'empêchent de cheminer sur la voie qui y mène.

Pain complet maison



Ingrédiants :

- 500g de farine complète
- De l'eau
- Du sel
- Une cuil. à café de sucre

Le levain

- 20g de levure boulangère
- 80g de farine
- Environ 100g d'eau

Les étapes

- Commencer par préparer le levain : dans un saladier, délayer la levure dans un peu d'eau tiède, ajouter la farine, le reste d'eau tiède, mélanger, on obtient une pâte très collante et assez liquide (pas trop)
- Couvrir et laisser lever pendant 40 minutes dans un endroit chaud.
- Le levain est prêt lorsqu'il a bien doublé ou triplé de volume
- Dans le bol du robot pétrin mettre la farine ajouter une petite cuillère de sucre, le levain, du sel et laisser pétrir pendant 20 minutes en ajoutant de l'eau tiède petit à petit jusqu'à la formation d'une boule très souple.
- Couvrir et laisser lever dans un endroit chaud pendant 1 heure (jusqu'à ce que la boule double de volume)
- Dégazer la pâte en la retravaillant un peu à la main sur un plan de travail fariné, former un bâtonnet puis le couper en tronçons, donner à chaque tronçon une forme de petites baguettes ou petits pains,
- Faire des petites incisions couvrir et laisser lever à nouveau dans un endroit chaud.
- Vaporiser les pains d'eau et mettre à cuire dans four préchauffé à 210°C jusqu'à cuisson 15 à 25 minutes selon la taille des pains).
- Le faite de vaporiser le pain d'eau avant la cuisson permet d'avoir une croute très croustillante

Tajine de dorade à la chermoula



Les ingrédients:

- 3 cuil. à soupe de persil frais haché
- 2 gousses d'ail
- 1 cuil. à café de curcuma
- 1 cuil. à café de paprika
- 1 cuil. à café de cumin moulu
- Un filet d'huile d'olive
- Un demi-verre d'eau
- Sel, poivre
- 3 dorades
- 2 oignons
- 4 pommes de terre
- 2 tomates
- Un poivron rouge
- Un demi-citron

●●● commencer par préparer la chermoula: mélanger le persil avec l'ail écrasé, le curcuma, le paprika, le cumin, ajouter un filet d'huile d'olive, du sel et du poivre, mélanger puis ajouter un demi verre d'eau
Écailler, évider et rincer les dorades, couper la tête et la queue puis badigeonner les de sauce chermoula

- Laisser le poisson mariner au frais dans cette sauce, le temps de préparer les légumes.
- Éplucher et couper les pommes de terre et les oignons en tranches
- Couper les tomates en tranches aussi
- Faire griller le poivron directement sur le feu, enfermer le dans un sac en plastique immédiatement, 10 minutes plus tard, retirer la peau grillée du poivron, le rincer puis le couper en fines lamelles.
- Dans un plat à tajine, verser un filet d'huile d'olive puis mettre par dessus un lit de tranches d'oignons (ce qui évitera que le poisson attache sur le fond tajine)
- Déposer par dessus les 3 daurades marinées, puis le reste d'oignon en tranches
Badigeonner les pommes de terre coupées avec la sauce chermoula, et disposer les par dessus.
- Disposer ensuite une couche de tomates en tranches et verser un peu d'eau dans le reste de la sauce pour arroser les tranches de tomates
- Couvrir le tajine et laisser cuire à feu doux.
- Au bout de 40 minutes de cuisson, les pomme de terre deviennent fondantes, à ce moment-là, ajouter les lamelles de poivrons et décorer avec quelques crevettes cuites, fermer le tajine et laisser mijoter pendant 10 à 15 minutes à feu doux.
- Avant de servir, arroser le tajine avec le jus d'un demi citron...

Veloutes de courgette



Ingrédients :

- 500gr de courgettes
- 1gros oignon
- 1 pomme de terre
- 1 cube de bouillon de volaille
- 1 c à s et demi de beurre
- eau
- Poivre et juste un peu de sel (selon le cube de bouillon)
- Crème fraiche

Méthode de préparations:

1. Dans une cocotte, faire revenir les légumes coupés en gros dés dans une cuillère de beurre. Baisser le feu, et laisser suer tout doucement
2. Rajouter les cubes de bouillon de volaille et couvrir à niveau les légumes d'eau chaude
3. Fermer la cocotte et laisser cuire une dizaine de minutes
4. Mettre les légumes dans un bol mixé avec un peu d'eau de cuisson
5. Mixer et rajouter de l'eau de cuisson si nécessaire, jusqu'à l'obtention d'un velouté crémeux
6. Servir chaud avec un filet de crème fraiche et du poivre du moulin

Jus de citron



Ingrédients

- 1 litre de lait
- 1 petite bouteille d'aromes de citron
- 500 g de sucre semoule
- 3 litres d'eau
- colorant jaune

Préparation

- Mixez le lait, l'arome, le sucre, puis mélangez avec l'eau.
- Mixez bien au mixeur et laissez au frais pendant 1 heure.

Mousse au chocolat



Ingrédients

- 60 cl de crème liquide entière
- 150 g de chocolat noir
- 100g de chocolat au lait pâtissier
- Une feuille de gélatine soit 3g

●●● Mettre la gélatine à ramollir pendant 5 minutes dans un bol d'eau froide.
Faire chauffer 5 cl de crème liquide puis ajouter la gélatine essorée, mélanger puis retirer du feu.
Pendant ce temps là, à l'aide d'un robot monter les 55 cl crème liquide bien froide en chantilly ferme ajouter délicatement le chocolat fondu auparavant au bain marie ou au micro-ondes et le mélange de crème/ gélatine tiède.
Verser dans des verrines, décorer avec du chocolat fondu puis mettre au frais pendant 3 heures minimum (ou plus si possible)
J'ai décoré enfin avec du chocolat décoré avec des feuilles de transfert, il suffit d'étaler du chocolat fondu sur une demi feuille de transfert, de laisser figer au réfrigérateur, puis de casser des morceaux de chocolat en retirant la feuille de transfert.

Brick à la viande hachée - œufs

Les ingrédients:

- Un paquet de feuilles de brick
- 400g de viande hachée
- 2 œufs durs
- 1 œuf (cru)
- 2 cuil. à soupe de persil haché
- 1 cuil. à café de paprika
- 1 cuil. à café de purée d'ail
- 2 oignons
- Du fromage râpé (facultatif)
- Sel, poivre



●●● Faire revenir les oignons coupés en petits dés dans un filet d'huile d'olive, ajouter l'ail.
Ajouter la viande hachée, le persil, paprika, sel et poivre et laisser cuire en mélangeant
Retirer du feu et laisser refroidir
Couper les œufs durs en petits morceaux puis les mélanger avec la viande hachée
Ajouter enfin l'œuf (cru) et mélanger pour lier l'ensemble puis le fromage râpé.
Couper les feuilles de brick en deux
Placer une cuil à soupe de farce sur une demi feuille de brick (pliée en deux – voir photo) et plier.

BOUQALA DU JOUR

Soubhan man sawrak…Wa khalak fatna lanass…Ma waldouk fel bahdja…Wala fass…Fatha 3ala khadak sab7 7abass…Ward wa yasmine wa karanfal wa bass… Diti kamél al sarr…Wach khaliti linass

Trop petit pour le cercueil, le caveau doit être raboté pendant les obsèques



TROIS HEURES D'ATTENTE, sous la chaleur, pour pouvoir enterrer leur proche. C'est le traumatisme vécu par la famille et les amis d'un homme de 80 ans, vendredi dans le cimetière de Boudou, petit village du Tarn-et-Garonne d'environ 700 habitants, à 35 km à l'ouest de Montauban.

Selon La Dépêche du Midi, qui rapporte l'histoire, le fossoyeur a dû élargir l'entrée du caveau pour faire entrer le cercueil. Après plusieurs tentatives, l'opération a été rendue possible grâce à l'utilisation d'une disqueuse.

La taille des édifices funéraires, parfois anciens, n'est pas forcément adaptée aux cercueils contemporains, plus grands que leurs prédécesseurs du fait du gabarit de certains défunts. A Boudou, il s'agit d'un caveau communal de moins d'1,90 m, destiné à ceux qui n'ont pas encore de sépulture prête à les accueillir.

« Il manquait un peu plus de trois centimètres pour faire entrer le cercueil, j'avais signalé ce problème à la précédente municipalité, témoigne Marie-Thérèse Vissières-Delvové, maire de la commune, dans le quotidien régional. Mais on reste ici dans un petit village et ce caveau communal ne sert parfois pas pendant plus de trois ans, les travaux n'ont pas été faits. »

La municipalité devrait toutefois prendre des mesures pour éviter qu'un tel événement ne se reproduise.

UN TOURBILLON CAPABLE D'AVALER UN BATEAU APPARAÎT DANS UN LAC



UN VORTEX tourbillonnant est apparu dans le lac Texoma, situé à la frontière entre l'Oklahoma et le Texas aux Etats-Unis, rapporte le site Business Insider.

Ce tourbillon de 2,5 mètres de diamètre a été filmé par le Corps des ingénieurs de l'armée des États-Unis du district de Tulsa. La vidéo culmine à près d'1,7 million de vues sur YouTube.

Ce phénomène impressionnant repose sur une explication naturelle. « C'est exactement comme lorsque vous videz une baignoire remplie d'eau, un tourbillon se forme », explique un employé du barrage du lac Texoma, cité par Business Insider. Ce lac artificiel est l'un des plus importants réservoirs d'eau du pays. Après de fortes pluies ayant causé des inondations, les autorités locales ont ouvert les vannes d'évacuation du barrage pour faire baisser le niveau d'eau du lac. Cela a produit un effet cyclonique responsable de la formation d'un tourbillon à la surface de l'eau.

Selon le corps des ingénieurs de l'armée américaine, ce vortex est suffisamment puissant pour aspirer un bateau. Pour éviter les accidents, ils ont délimité une zone interdite à la circulation des embarcations.

PLUS D'UNE TONNE DE CANNABIS SAISIE À CAUSE D'UN ACCIDENT

ET PAF LE TRAFIC. Deux trafiquants de drogue brésiliens n'ont pas eu de chance. Leurs véhicules se sont heurtés et sont tombés dans le fossé d'une route de la région montagneuse de Rio, déversant leur chargement : 1,3 tonne de cannabis.

La drogue - divisée en centaines de tablettes - se trouvait à l'arrière d'une camionnette dont le chauffeur a pris la fuite avant l'arrivée des gendarmes, a indiqué la police à la presse ce lundi. Les faits remontent à samedi.

L'autre véhicule, une voiture, était conduite par un jeune de 20 ans et servait d'escorte à la camionnette. Ce jeune homme a été légèrement blessé dans l'accident, hospitalisé et arrêté, soupçonné de trafic de drogue.

La valeur de la drogue a été estimée à au moins un million de réais (près de 300 000 euros) par la police. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de la collision, probablement due à un excès de vitesse, selon la police.



Le saviez-vous

LE PLUS LONG POINT DE TENNIS JAMAIS JOUÉ A DURÉ 29 MINUTES !



Le 24 Septembre 1984 Vicki Nelson et Jean Hepner, respectivement 93eme et 172eme au classement mondial à cette époque-là, se sont engagées dans le plus long point jamais joué lors d'un match professionnel de tennis.

Le point a duré 29 minutes avec un échange de 643 coups. Le match a duré 6 heures et 31 minutes, il fut le plus long match de tennis pendant 20 ans et détient toujours le record du plus long match de tennis achevé le même jour.

LA "PYRAMIDE" DE MARS EXPLIQUÉE PAR LA NASA



LES AMATEURS de phénomènes paranormaux vont être déçus. Suite à la diffusion d'une photo prise par Curiosity sur Mars qui montre un rocher en forme de triangle, Jim Bell, le professeur d'astronomie en charge du projet Mastcam de la NASA, a réagi sur le site du Huffington Post. "C'est une pierre", a affirmé l'expert. "C'est probablement une roche volcanique et comme la plupart des roches volcaniques sur Terre, celle-ci a dû se briser d'une manière nette et angulaire. Ce qui a donné une forme pyramidale qui n'est pas rare non plus sur notre planète." Selon les analyses de la NASA, la taille de la pierre n'atteint qu'une dizaine de centimètres. "C'est une photo amusante, mais elle n'a rien d'extraordinaire."

Des ours polaires se mettent à manger des dauphins

Pour la première fois, des ours polaires ont été vus en train de se repaître de carcasses de dauphins dans l'Arctique, près du pôle Nord. Une possible conséquence du changement climatique rapprochant des espèces qui n'avaient jusqu'alors que peu d'interactions.



Peut-être plus opportunistes que d'autres, certains ours polaires (Ursus maritimus) recourent à des techniques de chasse habituellement réservées à des phoques annelés ou barbus, sur des dauphins à nez blanc (Lagenorhynchus albirostris), rapporte une étude parue dans le journal Polar Research. La première observation est faite en avril 2014 dans les eaux du Svalbard, un archipel de la Norvège, entre l'océan Arctique et l'Atlantique. Là, un ours polaire, un mâle aux côtes saillantes d'une vingtaine d'années, se repaie d'un dauphin à nez blanc, une proie jusqu'à présent inconnue au régime alimentaire de l'animal. Certainement repu, le mammifère poilu recouvre de neige un second cétacé probablement en vue de le conserver pour un repas ultérieur et de le protéger d'autres ours, de renards ou de mouettes. Cet autre comportement de dissimulation est également rarement observé chez cette espèce d'ours.

Les deux victimes se seraient faites « pêcher » alors qu'elles s'approvisionnaient en air par un trou maintenu ouvert dans une banquise ne mesurant à cet endroit que 20 cm d'épaisseur. « Nous pensons que l'ours les a tués [à l'aide] d'une technique similaire à celle de la capture des phoques », explique Jon Aars, chercheur à l'Institut polaire norvégien et auteur principal de l'étude. Et pour ne pas passer à côté d'une seconde belle occasion, « il a pris le second dauphin parce qu'il le pouvait et a ainsi obtenu de la nourriture supplémentaire pour plus tard », ajoute le scientifique.

Les eaux arctiques plus chaudes attirent les dauphins à nez blanc

Une demi-douzaine d'observations semblables sur d'autres ours polaires ont depuis été relevées dans la même zone, à la surprise des chercheurs qui n'avaient pas coutume de croiser le cétacé dans cette région si tôt avant l'été. En effet, le dauphin à nez blanc est jusqu'à présent plus fréquemment rencontré dans des eaux subarctiques que plus au nord, dans une mer de glace. Une hypothèse de sa présence serait que la température des eaux du Svalbard, exceptionnellement élevée cette année-là, ait attiré un groupe de ces dauphins.

À cause de vents forts, les cétacés auraient été ensuite contraints de remonter au nord, dans les glaces, au lieu de se diriger plus au sud, vers le large. Piégés par la banquise, ils auraient pu survivre en respirant par une ouverture, jusqu'à ce qu'ils soient capturés.

Jusqu'à présent, l'ours polaire était connu pour consommer sept espèces de cétacés, dont le narval. Le changement climatique réchauffant les eaux, ces comportements opportunistes atypiques pourraient devenir de plus en plus fréquents, à mesure que davantage de dauphins à nez blanc se rapprocheront de leur prédateur.

Questions ? Réponses !

THÉ VERT, THÉ NOIR, QUELLE DIFFÉRENCE ?



Moins les feuilles de thé fermentent, plus l'infusion est bonne pour la santé. C'est précisément ce qui différencie le thé vert du thé noir. À mesure que les feuilles s'oxydent durant leur préparation, elles noircissent et entrent dans la catégorie thé noir.

Le thé vert est traditionnellement bu en Chine ou au Japon, mais il est de plus en plus commercialisé en Occident, où l'on a plutôt l'habitude de boire du thé noir. Si leur appellation est différente, ces deux thés sont pourtant issus de la même plante : seule leur préparation est différente. En modifiant le mode de séchage, c'est aussi l'intérêt nutritionnel qui est changé. Le thé vert serait en conséquence meilleur pour la santé que le thé noir.

Thé vert, le savoir-vivre asiatique

En Chine, il existe une centaine de variétés de thés verts caractérisées par la forme de leurs feuilles. Lorsqu'elles sont récoltées, elles sont roulées pour retirer les sucs et chauffées pour neutraliser l'enzyme responsable de l'oxydation. Les feuilles sont séchées une nouvelle fois avant d'être mises en boîte. En le préparant ainsi, le thé vert est très peu oxydé et conserve davantage de polyphénols, puissants agents antiradicalaires. Ces molécules organiques agissent comme antioxydants, elles neutralisent les radicaux libres qui réagissent avec l'oxygène et oxydent nos cellules.

On trouve peu de polyphénols dans le thé noir. Lorsqu'il est préparé, le thé noir subit une oxydation complète. Les feuilles fermentent en reposant dans une salle chaude et humide, avant d'être chauffées. Le procédé de fermentation permet de conserver la saveur du thé : des années plus tard, le thé noir aura toujours du goût, tandis qu'un thé vert ne sera plus consommable. Moins le thé fermente durant sa préparation, plus il est bon pour la santé, mais moins il se conserve.

Un comportement animal étonnant : des loups font la paix avec des singes

EN AFRIQUE DE L'EST, des canidés d'une espèce rare chasse ses proies en s'entourant de dizaines de singes. Pour se faire accepter des primates, les loups d'Éthiopie adoptent un comportement rassurant envers eux.

« Je ne te dévore pas, mais aide-moi à manger. » Tel pourrait être le comportement qu'adoptent les loups d'Éthiopie (Canis simensis) envers des singes appelés géladas (Theropithecus gelada) vivant dans les hauts plateaux éthiopiens, indique une étude parue dans Journal of Mammalogy.

Les auteurs de cet article démontrent les bienfaits réciproques de cette coexistence peu courante entre une espèce de prédateur carnivore et l'une de ses proies potentielles, toutes deux endémiques de la corne de l'Afrique. Pour ce faire, ils ont observé plusieurs des canidés tolérés plus d'une heure parmi un groupe de 200 primates, entre 2006 et 2011, sur le plateau de Guassa, au centre-nord du pays, à plus de 3.000 mètres d'altitude.

Les résultats révèlent tout d'abord que dans 68 % des rencontres avec les loups d'Éthiopie, les géladas ne fuient pas. En outre, dans 11 % des cas, les singes ne se déplacent guère à plus de 10 mètres de la menace potentielle. En revanche, à la vue d'autres prédateurs, tels que des chiens, les herbivores s'éloignent sur de grandes distances et se réfugient sur des falaises. Quant aux loups, leur capture d'un rongeur parmi les géladas est couronnée de succès dans près de 67 % de leurs tentatives contre 25 % en dehors d'une troupe de primates.



La stratégie adaptative est profitable aux loups comme aux singes

Pour les scientifiques, ce taux de réussite s'explique par le fait que les petits animaux, dérangés par les géladas qui se nourrissent de la végétation, sortent de leur terrier. Leur champ visuel et leur sens auditif pourraient aussi être diminués ou perturbés par la présence des nombreux singes, les exposant ainsi davantage aux carnivores. Pour se faire accepter des primates au fil du temps, les loups d'Éthiopie adoptent un comportement non menaçant et renoncent à chasser les petits des primates.

Bien que non listés comme espèce en danger, les géladas ne se dénombreraient qu'entre 60.000 et 200.000 individus. Les loups d'Éthiopie sont encore moins nombreux : de 300 à 500 individus confinés dans des zones isolées de prairies et de landes afroalpines et figurent parmi les canidés les plus rares au monde. La stratégie adaptative observée avec les géladas augmenterait leurs chances de se nourrir et cette association interspécifique permet de mieux cerner les circonstances écologiques contribuant à la stabilité des groupes mixtes de prédateurs et de proies potentielles.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA
COMMUNE DE ROUIBA
SERVICE D'URBANISME

AVIS

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Rouïba annonce l'ouverture d'une enquête commodo -incommodo pour l'activité industrielle :

- Exploitation d'une activité industrie pharmaceutique.
-Adresse: Section N° 07 lot N° 139 Zone B - Zone Industrielle - Rouiba.
-Appartenant à : MAOUCHI Abedelaziz.

A cet effet, il invite les citoyens à enregistrer leurs avis et observations sur le registre AD-HOC mis à leurs dispositions au niveau siège de l'APC à proximité de la Maison de jeunes de Rouiba, service d'urbanisme durant la période du 02 juillet 2015 au 16 juillet 2015

LE PRESIDENT DE l'APC

REF : 073/15


الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية أدرار
مديرية البيئة
قرار رقم 0933 يتضمن فتح تحقيق عمومي حول موجز التأثير على البيئة لمشروع انجاز محطة خدمات لفائدة السيد: حماد سليمان بالمكان المسمى رقان جنوبا بلدية رقان
إن والي ولاية أدرار
بإقتراح من السيد / مدير البيئة
المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي حول مدى التأثير على البيئة لمشروع انجاز محطة خدمات لفائدة السيد : حماد سليمان، بالمكان المسمى رقان جنوبا بلدية رقان.
المادة 02 : يعين السيد / دهاج أحمد، رئيس القسم الفرعي للأشغال العمومية لدائرة رقان، مندوب محقق ليتولى خلال مدة التحقيق دراسة الوثائق المتعلقة بالمشروع.
المادة 03 : يجرى هذا التحقيق بمقر بلدية رقان لمدة خمسة عشر (15) يوما ابتداء من تاريخ تحقيق هذا القرار حيث يفتح سجل خاص مرقم وموشر عليه ويضع تحت تصرف الجمهور يعلن بمقر بلدية رقان لتدوين جميع الملاحظات حول حجم التأثيرات السلبية والإيجابية التي تنجم عن هذا المشروع.
المادة 04 : ينشر قرار التحقيق في جريدتين يوميتين وطنيتين مع تحميل صاحب المشروع مصاريف النشر، كما يعلق هذا القرار في مقر بلدية رقان وذلك قبل خمسة عشر (15) يوما على الأقل من المشروع في التحقيق العمومي.
المادة 05 : يحرر المحافظ المحقق عند نهاية التحقيق محضرا يحتوي على تفاصيل تحقيقاته والمعلومات التكميلية التي جمعها ثم يرسله إلى السيد الوالي (مديرية البيئة).
المادة 06 : لا بعد هذا القرار بمثابة رخصة استغلال لمشروع انجاز محطة خدمات لفائدة السيد : حماد سليمان بالمكان المسمى رقان جنوبا بلدية رقان.
المادة 07 : يكلف السادة الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، ضبط الشرطة رئيس أمن الولاية، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، مدير المصالح الفلاحية، مدير الصحة والسكان، مدير الموارد المائية، مدير الحماية المدنية، مدير التعمير والهندسة المعمارية والبناء، مدير الصناعة والمناجم، مدير الطاقة، مدير التجارة، مدير السياحة والصناعات التقليدية، رئيس دائرة رقان، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية رقان كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.
Réf 072/15

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vend 2 F3, l'un au niveau de Kouba – Djilali El-Yabès, au rez-de-chaussée et le deuxième au niveau de Birkhadem, au 3e étage, très bien aménagé (chauffage central et cuisine équipée).

Tél. (0553).50.92.45

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

COLLECTE DE SANG

Des opérations durant les soirées du mois sacré organisées à Oran

DES COLLECTES mobiles de sang sont organisées, durant les soirées du mois de Ramadhan, après chaque prière de tarawih, par le centre de transfusion sanguine «CTS» relevant de l'établissement hospitalo-universitaire «1er Novembre 1954», a-t-on appris de cet EHU.
En collaboration avec plusieurs associations activant dans ce domaine, six collectes mobiles sont organisées, depuis le début du mois sacré, dans des sites bien ciblés tels les mosquées de "Abdelhamid Ibn Badis", "Belgaid", "El Qods" (Bir El Djir), "Nour El Houda" (Hai El Yasmine) entre autres.
Cette initiative est organisée avec des associations comme "El Warid" et "Machaïr El Kheir", dans le but collecter des poches de sang en faveur des personnes dont la vie est constamment en danger.
Une moyenne d'une centaine de poches de sang est collectée au niveau de chaque site, a-t-on souligné de même source.
Par ailleurs, treize collectes fixes ont été organisées durant la même période au niveau du Centre de transfusion sanguine (CTS), entre 50 et 100 personnes sont accueillies chaque soir.
A noter que le programme de cette campagne se poursuivra durant tout le mois du ramadhan et touchera plusieurs communes de la wilaya d'Oran.

APPEL POUR UN DON DE PLAQUETTES DE SANG

Le petit Gharbia Sif Islam doit subir une greffe de la moelle au centre Pierre et Marie Curie, hôpital Mustapha, à Alger. Un appel pour un don de plaquettes de sang est lancé aux âmes charitables pour aider le petit Sif Islam à guérir et reprendre une vie normale.

Prière s'adresser au service GMO, CPMC, hôpital Mustapha, Alger

Ministère de la Santé : fermeture définitive d'établissements privés et mises en garde à d'autres

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a procédé à la fermeture définitive d'établissements de santé privés et adressé des avertissements et des mises en garde à d'autres, à la suite de l'opération "inopinée" d'inspection effectuée par le ministre Abdelmalek Boudiaf à travers le territoire national.



«Les premiers résultats, wilaya par wilaya, commencent à tomber suite à l'opération inopinée d'inspection des différents établissements privés activant dans le secteur de la santé. En attendant la synthèse de tous les résultats, certaines wilayas ont livré leur verdict", précise mardi le ministère de la Santé dans un communiqué.
Ainsi, une clinique privée a été définitivement fermée Blida pour la réalisation "non autorisée" d'un bloc opératoire et l'extension non règlementaire des activités médicochirurgicales, note la même source.
Dans la wilaya de M'sila, une autre clinique a connu le même sort pour "mise en danger de mort d'un nouveau né évacué sans respect des mesures de sécurité (absence d'assistance respiratoire, d'accompagnement médical ou paramédical…)", explique le ministère qui informe que le propriétaire de l'établissement employait "au noir" du personnel paramédical et qu'il a même eu la "velléité d'interdire l'accès de son établissement aux praticiens inspecteurs".
A Tissemsilt, une officine pharmaceutique a été définitivement empêchée de rouvrir pour "vente de médicaments périmés", relève le ministère de la Santé qui a également procédé à la fermeture provisoire de 15 jours de la clinique médicochirurgicale d'Oran pour "manquement aux règles d'hygiène".
«Le bilan exhaustif de l'opération d'inspection sera rendu public dès sa finalisation», souligne la même source, estimant que les "premiers enseignements à en tirer interpellent sur l'urgence d'actualiser le corpus règlementaire régissant le secteur privé de la santé notamment le cahier des charges ainsi que l'indispensable mise en place d'organes de contrôle à vocation régionale».

Le ministère de la Santé sensibilise les commerçants et les citoyens sur les règles d'hygiène des aliments

LE MINISTÈRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a interpellé les commerçants et les citoyens sur la nécessité de se conformer aux «bonnes pratiques d'hygiène des aliments», suite aux cas d'intoxication enregistrés dans l'est du pays, indique mardi un communiqué de cette institution
«Les derniers cas d'intoxication alimentaire enregistrés dans l'est du pays du fait de la consommation d'un produit avarié, du cachir improprement conservé et acheté par des citoyens sans les vérifications d'usage, mettent en lumière la nécessité de se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène des aliments", souligne le ministère de la Santé.
Indiquant que ce drame aurait pu être évité, le communiqué précise que les éléments d'information "en possession de l'autorité sanitaire concernant les circonstances d'intoxication des cas actuellement hospitalisés au CHU de Batna montrent que les règles élémentaires en matière de bonnes pratiques d'hygiène des aliments n'ont été respectées ni par les commerçants ni par ceux qui ont acheté l'aliment incriminé».
Le ministère rappelle, par conséquent, aux commerçants des produits alimentaires leur obligation légale de veiller notamment au respect des températures adéquates de conservation des aliments périssables ainsi que des dates limites de consommation (date de péremption)".
«Leur attention est également attirée sur l'obligation de maintenir leurs locaux dans un parfait état d'hygiène", poursuit la même source.
Le ministère invite, en outre, le consommateurs à faire montre de "vigilance" lors de l'acquisition des produits alimentaires en général, et des produits alimentaires périssables en particulier, attirant son attention s'agissant notamment des risques encourus sur sa santé par le marché informel du fait de "l'absence de traçabilité" des produits, de leur origine et des conditions de leur conservation.
Le consommateur est, par ailleurs, convié à "vérifier attentivement les dates limites de consommation (de péremption) figurant sur l'emballage des produits alimentaires et n 'acheter les produits fortement périssables (dérivés du lait, fromages, produits surgelés et congelés) que dans les rayons frais et en évitant de les laisser longtemps à température ambiante».
«En cette période de grosses chaleurs et de changement des habitudes alimentaires du fait du ramadhan, le ministère en appelle au civisme de tous pour éviter que des drames comme ceux de Batna et de Souk Ahras ne se reproduisent», conclut la même source.

Comment bien se nourrir pendant le ramadan de l'été

EN ÉTÉ, la rupture du jeûne est plus courte qu'en hiver, il est donc important de bien organiser ses repas pendant ce court laps de temps pour pouvoir tenir toute la journée. Nutritionniste et père de la chrono-nutrition, le Dr. Alain Delabos nous livre ses conseils pour bien se nourrir pendant le ramadan en été.
Le bon aliment au bon moment
Pendant le ramadan de l'été, il n'y a pas d'aliments à privilégier ou à bannir. Il faut manger le bon aliment au bon moment. C'est le principe de la chrono-nutrition, inventée par le Dr Delabos. Les aliments n'étant pas assimilés de la même façon selon l'heure à laquelle on les consomme, mieux vaut donc bien les choisir et bien les répartir pendant la rupture du jeûne.
Trois catégories d'aliments sont en revanche proscrites dans la chrono-nutrition : les laitages (sauf les fromages, la crème fraîche et le beurre), les aliments artificiels (plats préparés par exemple), les allégés et les sauces trop sucrées (soja, barbecue, aigre-douce, ketchup…).
Deux repas au lieu de trois
Pendant le ramadan d'hiver, les personnes qui le pratiquent ont le temps de prendre trois repas, la rupture du jeûne étant plus longue. En été, on passe à deux repas à répartir en seulement quelques heures. Le premier repas (au coucher du soleil) associe le sucré et le salé et doit être léger afin de "garder de la place" pour le second repas.
Le deuxième repas (avant le lever du jour) doit être le plus nourrissant possible pour ne pas souffrir de la faim et de la soif pendant la journée. Le Dr. Delabos prévient : "Pas de boissons et d'aliments sucrés pendant ce repas. On ne se gave pas de gâteaux, même si on est tentés de le faire". Comme il doit fournir toute l'énergie nécessaire pour tenir pendant le jeûne, évitez les sucres rapides et optez pour les sucres lents et les protéines.

ORGANISATION DES DEUX REPAS DU RAMADAN EN ÉTÉ

Le 1er repas (le soir, à la rupture du jeûne)
Du sucré associant :
- Des fruits, des aliments sucrés.
Du salé associant :
- 1 bouillon ou 1 velouté de légumes, selon les jours, 1 part de poisson ou fruits de mer ou viande blanche, avec sou sans légumes, 1 boisson chaude ou froide, sans lait, sucrée ou non.
Le 2nd repas (le matin, avant la reprise du jeûne)
Un solide déjeuner associant : 1 soupe épaisse, 1 part de viande, avec ou sans féculents, Fromage à volonté, 1 boisson chaude ou froide, sans lait, ni sucre, ni édulcorant.

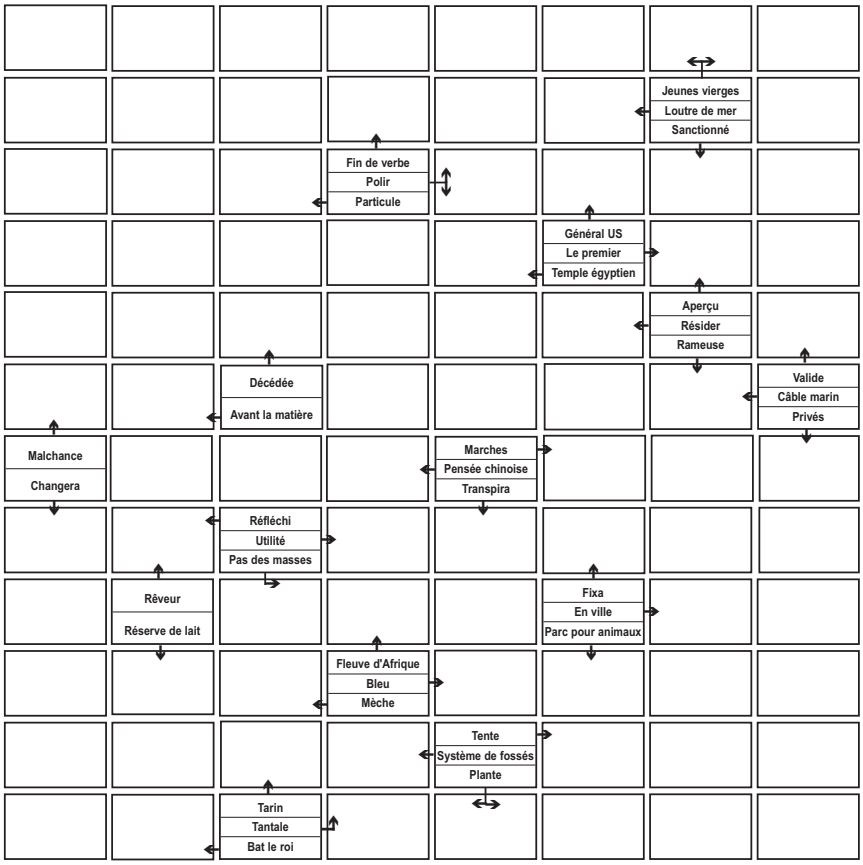
BOIRE BEAUCOUP D'EAU PENDANT LA RUPTURE DU JEÛNE

Ne pas pouvoir boire pendant plus de 15 heures est sans doute la chose la plus difficile à supporter pendant le ramadan en été. Or, c'est une période pendant laquelle notre organisme a besoin de plus d'eau. "Le bouillon et le potage riche en sels minéraux est le minimum de base auquel je conseille d'ajouter des boissons sucrées ou non au 1er repas (celui de la rupture du jeûne), mais obligatoirement sans sucre au 2nd repas", explique le Dr Delabos. Pour éviter la déshydratation, mieux vaut ne pas rester dehors trop longtemps et s'exposer au soleil. Les coups de chaleur (appelés aussi hyperthermie maligne) peuvent avoir des conséquences plus graves pendant le ramadan d'été.

DANS QUELS CAS LE RAMADAN EN ÉTÉ EST-IL DÉCONSEILLÉ ?

Le ramadan en été est fortement déconseillé chez les personnes souffrant de diabète insulinodépendant (diabète de type 1), "même si leur traitement permet habituellement de bien équilibrer leur taux de sucre dans le sang", alerte le Dr Delabos. Le temps trop long entre le lever et le coucher du soleil peut provoquer de graves désordres dans l'organisme. En revanche, aucun risque pour les diabétiques de type 2 (non insulinodépendant) qui devront toutefois veiller à ne pas dépasser la dose raisonnable de sucre et ne prendre que des boissons sans lait, ni sucre, ni édulcorant.
Le ramadan en été pendant la grossesse
La déshydratation est le risque le plus important chez les femmes enceintes qui pratiquent le ramadan en été, et ce, quel que soit le stade de la grossesse. Il est également conseillé de ne pas manger trop de sucre sous peine d'affaiblir le pancréas et de développer un diabète gestationnel dans les derniers mois de la grossesse. "J'insiste sur le fait que les femmes enceintes doivent obéir absolument à leur médecin si celui-ci leur déconseille fortement le ramadan en été, surtout s'il survient pendant une période de canicule", prévient le Dr Delabos.
Le ramadan de l'été ne doit pas être vu comme une contrainte ou une période de restrictions. Il est tout à fait possible de se faire plaisir en ayant une alimentation variée, à condition de manger les bons aliments au bon moment. Bon ramadan à tous !

Mots fléchés n° 1805



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1804

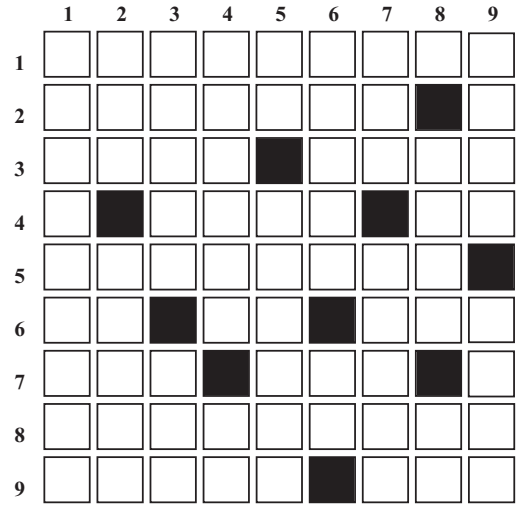
Horizontalement

- PALMURE
PAROI - AN
EVENTS - E
RING - TUE
FLEUVES -
IL - ECRIT
DORS - INO
ENA - ALEP
M - SOIE - I
ETEND - NO
NON - AMEN
TITI - NOS

Verticalement

- PERFIDEMENT
PAVILLON - TOI
ARENE - RASENT
LONGUES - ON - I
MIT - VC - AIDA -
U - STERILE - MN
RA - USINE - NEO
ENEE - TOPIONS

Mots croisés 9/9 n° 1805



HORIZONTALEMENT

1. Crustacés terrestres - 2. Raccommodée - 3. Traité stratégique - Vin italien - 4. Bande de malfrats - Cité biblique - 5. Belle nordique - 6. En matière de - Acquis - Il scrute les gorges - 7. Coupé court - Liquide vital - 8. Enervement - 9. Eparpillas - Tamis.

VERTICALEMENT

1. Métisseras - 2. Balle à rejouer - Fonction - 3. Monnaie d'échange - Oncle des Etats-Unis - 4. Soupe ou purée - Pulsions - 5. Devant le numéro - Contractées - 6. Bougé - La matinée - 7. Guides de mines - Etables - 8. Assassiner - Mot de même - 9. Partie du jour - Parcelles.

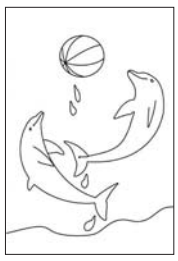
SOLUTION N°1804

HORIZONTALEMENT

ALIMENTER
NOM - DEVIE
OTARIE - DO
R - MAT - HEP
ME - DEDIRE
ABHORRE - R
LAIT - URGE
EH - ERE - RE
SIC - USEES

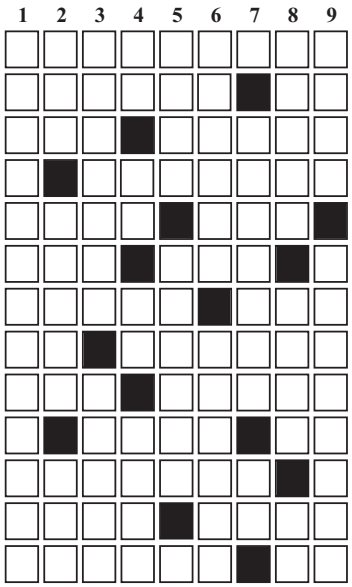
VERTICALEMENT

ANORMALES
LOT - EBAHI
IMAM - HI - C
M - RADOTE -
EDITER - RU
NEE - DRUES
TV - HIER - E
EIDER - GRE
REOPEREES





Mots croisés 9/13 n° 1805



HORIZONTALEMENT

1. Engloutir - 2. Religieuse - Pour ici - 3. Parent du Prophète - Première grecque - 4. Du tarin - 5. Verres - Dieu du Tonnerre - 6. Poisson rouge - Fils arabe - 7. Cavalier - Alcool - 8. Bouquiné - Domestiques - 9. Il s'y trouve plus d'une dune - Tractée - 10. Tait - Deuxième sous sol - 11. Aplatie - 12. Refuser de passer à table - Irlande poétique - 13. Sondées - Article défini.

VERTICALEMENT

1. Dissémination - 2. Onde d'Afrique - On l'a dans le nez - Organisme américain - 3. Faux-semblants - Petit suidé - 4. Terme de choix - Champion - Petit récepteur - Etang - 5. Employas - Niaises - 6. Raconte - Mises en couches superposées - 7. Sauter à l'eau - Fin de verbe - 8. Garnir l'hameçon - Question de test - Pour le tiers - 9. Passages salés - Professa.

SOLUTION N° 1804

HORIZONTALEMENT

CAMBRIOLE
OXYDE - SIC
REG - NATTA
D - ARDU - UR
ELLE - SCAT
LUE - OTAN -
ASSUME - IO
ST - SERPES
- ROULEE - M
VERSE - RHO
ERS - TALUS
N - ENTIERE
DECUES - ES

VERTICALEMENT

CORDELAS -
VEND
AXE - LUSTRER
- E
MYGALES -
ORSEC
BD - RE - USUS -
NU
REND - OMELE
TTE
I - AUTSTERE
- AIS
OST - CA - PERLE
- LITUANIE -
HURE ECART
- OSMOSES

soduku 82

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		7		2				5
3		9					7	
		1	7		8	4	3	
4				5				
		3				6		
				7				9
	8	2	9		4	7		
	7					5		4
1				6		9		

SOLUTIONS

3	5	8	7	6	2	9	1	4
1	2	4	5	9	8	3	7	6
9	6	7	1	3	4	2	5	8
5	3	9	8	1	7	6	4	2
7	1	6	2	4	9	8	3	5
4	8	2	6	5	3	1	9	7
2	9	1	4	7	6	5	8	3
6	7	3	9	8	5	4	2	1
8	4	5	3	2	1	7	6	9

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé, de la Population et de la reforme Hospitalier
Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KOUBA
HOPITAL BACHIR MENTOURI KOUBA – ALGER
N° d'Identification Fiscale (NIF) : 098 616 189 000 326

Avis d'appel d'offres national restreint
N° 02/EPHK/BM/2015

L'Etablissement public hospitalier de kouba lance un avis d'appel d'offres national restreint portant sur la fourniture de gaz medicaux et oxygène médical pour l'année 2015.

peuvent soumissionner les fabricants et distributeurs spécialisées dans le domaine de l'appel d'offres ayant l'agrément du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière

les entreprises spécialisées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges à partir de la 1ére parution du présent avis dans les quotidiens nationaux diffusés au niveau national ou dans le BOMOP au niveau du secrétariat de la Direction de l'établissement public hospitalier de kouba contre paiement de la somme de Trois Milles Dinars (3.000,00 DA) non remboursable à l'ordre de Monsieur le trésorier du Secteur Sanitaire d'Hussein-Dey.

Les offres doivent être déposées à la Direction de l'Etablissement Public Hospitalier de Kouba (secrétariat de Direction) sous double pli fermé et sous forme de pli technique et de plis financier séparés à l'intérieure de la même offre à savoir :

L' enveloppe extérieure (double pli) qui doit être strictement anonyme et ne comporter que l'adresse du destinataire et les mentions suivantes :

« A Ne pas ouvrir »
Appel d'offre n° 02/EPHK/BM/2015
« Portant sur la fourniture de gaz médicaux et oxygéne médical
repartis en 4 lots - Année 2015 »

Les enveloppes intérieures porteront :

- La mention pli technique ou pli financier
- Le nom et adresse du soumissionnaire de façon à permettre au service contractant de renvoyer l'offre, si celle-ci est déclarée irrecevable.

Les soumissionnaires doivent présenter trois (03) exemplaires des plis technique et financiers, l'une doit porter la mention « Originale », les deux autres, la mention « Copie »
En cas de différence entre les trois exemplaires, l'original fait foi.

Concernant l'offre technique et l'offre financiers, le soumissionnaire doit se référé au cahier des charges article 12 du contenu du dossier de soumission.

La durée de préparation des offres est de vingt et (21) jours, à partir de la date de la première publication dans le BOMOP ou dans la presse. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres. L'heure limite de réception des offres est fixée à 12 heures.

L'ouverture des plis techniques et financiers pendant la même séance, se fera publiquement en présence de soumissionnaire ou de leur représentant dument mandaté, aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une période de 3 mois + durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant du 02/07/2015 / ANEP N° 333 704

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé, de la Population et de la reforme Hospitalier
Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KOUBA
HOPITAL BACHIR MENTOURI KOUBA – ALGER
N° d'Identification Fiscale (NIF) : 098 616 189 000 326

Avis d'appel d'offres national restreint
N° 03/EPHK/BM/2015

L'Etablissement public hospitalier de kouba lance un avis d'appel d'offres national restreint portant sur la fourniture de réactifs de laboratoire repartis en 11 lots pour l'année 2015.

peuvent soumissionner les importateurs et distributeurs spécialisées dans le domaine de l'appel d'offres ayant l'agrément du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière

les entreprises spécialisées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges à partir de la 1ére parution du présent avis dans les quotidiens nationaux diffusés au niveau national ou dans le BOMOP au niveau du secrétariat de la Direction de l'établissement public hospitalier de kouba contre paiement de la somme de Trois Milles Dinars (3.000,00 DA) non remboursable à l'ordre de Monsieur le trésorier du Secteur Sanitaire d'Hussein-Dey.

Les offres doivent être déposées à la Direction de l'Etablissement Public Hospitalier de Kouba (secrétariat de la direction) sous double pli fermé et sous forme de pli technique et de plis financier séparés à l'intérieure de la même offre à savoir :

L' enveloppe extérieure (double pli) qui doit être strictement anonyme et ne comporter que l'adresse du destinataire et les mentions suivantes :

« A Ne pas ouvrir »
Appel d'offre n° 03/EPHK/BM/2015
« Portant sur la fourniture de réactifs de laboratoire
repartis en 11 lots- Année 2015 »

Les enveloppes intérieures porteront :

- La mention pli technique ou pli financier
- Le nom et adresse du soumissionnaire de façon à permettre au service contractant de renvoyer l'offre, si celle-ci est déclarée irrecevable.

Les soumissionnaires doivent présenter trois (03) exemplaires des plis techniques et financiers, l'une devant porter la mention « Originale », les deux autres, la mention « Copie »
En cas de différence entre les trois exemplaires, l'original fait foi.

Concernant l'offre technique et l'offre financiers, le soumissionnaire doit se référé au cahier des charges : article 11 : du contenu du dossier de soumission

La durée de préparation des offres est de 21 jours, à partir de la date de la première publication dans le BOMOP ou dans la presse. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres. L'heure limite de réception des offres est fixée à 12 heures.

L'ouverture des plis techniques et financiers pendant la même séance, se fera publiquement en présence de soumissionnaire ou de leur représentant dument mandaté, aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une période de 3 mois + durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant du 02/07/2015 / ANEP N° 333 689

HICHEM KAABACHE À ISTRES (FRANCE) POUR DEUX SAISONS

L'INTERNATIONAL algérien de handball et de la formation de la JSE Skikda, Hichem Kaabache, jouera la saison prochaine sous les couleurs d'Istres (France). Hichem a paraphé un contrat de 2 saisons et évoluera à son poste habituel de pivot et défenseur. Solide gaillard de 1,92 m pour 95 kg, il apportera de nouvelles options offensives et défensives au staff istréen, comme l'a annoncé le site du club.

BENLAMRI QUITTE LA JS KABYLIE

LE DÉFENSEUR Djamel Benlameri n'a pas trouvé d'accord avec la direction de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) pour une revalorisation salariale et quitte ainsi le club qu'il avait rejoint en 2012, a appris l'APS mardi auprès de la direction du club.
La direction du club, présidé par Mohand Chérif Hannachi, est prête à négocier le transfert de Benlameri, dont le contrat court encore jusqu'en 2016, au club «le plus offrant», précise la même source.
Benlameri (25 ans) avait rejoint la JSK en 2012 en provenance du NA Hussein Dey, devenant une pièce essentielle dans le dispositif de la formation kabyle.
Côté recrutement, la JSK a assuré jusque-là les services de sept joueurs : Salim Boumechra (ex-USMH, 2 ans), Amar Benmelouka (2 ans), Mohamed Boulaouidet (ex-Olympique Médéa, 2 ans), Lyès Seddiki (ex-RC Arba, 2 ans), Ahmed Gagaâ (ex-Paradou AC, prêt 1 an), Koceila Berchiche (ex-MC Alger), et Faouzi Rahal (ex-MO Béjaïa).
Côté départs, la JSK s'est passé des services de plusieurs éléments, à l'image de Mekkaoui, Benoufela et Yedroudj.
Les joueurs de la JSK se sont envolés mardi en Tunisie pour un stage préparatoire dans la région de Hammam Bourguiba, qui sera ponctué par une série de matchs amicaux.

LE BARÇA VEUT ARDA TURAN

Selon le média espagnol Catalunya Radio, Arda Turan serait suivi par le Barça.
La radio catalane affirme que les négociations sont très avancées entre les dirigeants du Barça et leurs homologues de l'Atlético Madrid concernant le milieu de terrain qui a récemment affirmé que son agent était actuellement à l'écoute des offres émanant de divers clubs. Mundo Deportivo affirme de son côté que Turan serait la bombe, ou l'atout caché de Josep Maria Bartomeu dans la course à l'élection présidentielle du club catalan.

LA MÈRE DE RAMOS FAIT TAIRE LES RUMEURS

La mère de Sergio Ramos, Paqui, a été approchée par les caméras de La Sexta alors qu'elle était au volant de sa voiture. Avertissant les journalistes du fait qu'elle était pressée, elle a néanmoins répondu à quelques questions concernant son fils. «S'il est toujours intéressé par le Real ? Bien sûr ! Le Real Madrid est au-dessus de tout !» Questionné sur l'intérêt récurrent de Manchester United, elle a répondu : «Non, je ne pense pas. Il veut rester en Espagne.» Nouvelle énigme ou fin du feuilleton ?

S. L

GRAND PRIX FÉMININ DE VOLLEY D'ALGER :

Un autre challenge pour nos volleyeuses

La salle omnisport chahid Tahar-Belakhdar de Cheraga abrite du 3 au 5 juillet 2015, le Grand Prix féminin de volley-ball, groupe Q, qui permettra à la sélection algérienne d'améliorer davantage sa préparation aux prochains échéances, a indiqué mardi le 1er vice-président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB).

«C'est une compétition qui a son importance, comme les précédentes. Notre sélection vient de jouer un tournoi similaire très bénéfique à Taldyjorgan au Kazakhstan, et le rendez-vous d'Alger se veut une continuité dans la préparation effectuée jusque là et permettra au groupe de gagner encore en expérience», a déclaré à l'APS Mehdi Aberkane.
Le tournoi sera aussi une occasion pour les sélections participantes d'engranger des points supplémentaires afin d'améliorer leur classement mondial et rester également en compétition constante.
«La sélection féminine algérienne jouera ses matchs en soirée (22h10), en raison du ramadhan, ainsi que ses séances d'entraînements. Elle affrontera, respectivement l'Australie (qu'elle a déjà affronté à Kazakhstan), le Mexique et le Kenya contre laquelle elle avait perdu en finale du dernier championnat d'Afrique à Nairobi», a ajouté le premier vice-président de la FAVB. Récemment lors de l'étape de Taldykorgan (Kazakhstan) du Grand Prix-2015, l'Algérie avait réussi l'exploit de battre l'Australie 3-0, alors qu'au Grand Prix-2014, elle avait réussi à gagner un set contre le Mexique et deux contre la Bulgarie. Pour la capitaine de la sélection, Fatima-Zohra Oukazi, le tournoi de Taldykorgan a donné de la confiance au groupe, surtout avec le succès contre l'Australie, assurant que l'équipe «est prête» pour le prochain tournoi d'Alger. Selon les échos émanant de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), l'Australie est déjà présente en Algérie, puisque sa délégation a rallié Alger, lundi, en compagnie de l'équipe nationale en provenance de Kazakhstan, alors que l'arrivée des délégations du Mexique et Kenya est annoncée pour ce mardi.
L'équipe algérienne est hébergée à l'hôtel Dar Diaf de Cheraga, alors que les hôtes de l'Algérie seront logés à l'hôtel Dar Diaf de Bouchaoui.

R. S.



PROGRAMME DU GRAND PRIX D'ALGER / SALLE OMS DE CHERAGA :
Demain,Vendredi 3 juillet 2015:
17h10 : Mexique - Kenya
22h10 : Algérie - Australie
Samedi 4 juillet 2015:
17h10 : Australie - Kenya
22h10 : Algérie - Mexique
Dimanche 5 juillet 2015:
17h10 : Australie - Mexique
22h10 : Algérie - Kenya.

COPA AMERICA 2015

L'Argentine, sans pitié pour le Paraguay, rejoint le Chili en finale

EPOUSTOUFLANTE équipe d'Argentine qui a fait montre d'une domination manifeste pour le compte de la demi-finale de la Copa America qui se déroule au Chili. En effet, les Argentins, emmenés par un Messi toujours égal à lui-même, se sont qualifiés pour la finale de la Copa America 2015 où ils affronteront le Chili, après sa démonstration face au Paraguay 6 à 1 (mi-temps: 2-0) en demi-finale, mardi.
Lionel Messi n'a marqué aucun des six buts de son équipe, mais le capitaine et joueur-vedette de l'Albiceleste a réussi de loin son meilleur match du tournoi en distillant quatre passes décisives qui ont coûté cher au Paraguay.
L'Argentine a pris l'avantage dans cette demi-finale à sens unique, beaucoup moins enthousiasmante que le Chili-Pérou (2-1) de la veille, dès la 15e minute par Marcos Rojo.
L'Albiceleste a doublé la marque sur une nouvelle passe décisive de son joueur-vedette Lionel Messi qui a trouvé dans la surface de réparation Javier Pastore (27).
Mais le Paraguay, qui avait perdu rapidement Derlis Gonzalez et son capitaine Roque Santa Cruz sur blessure, s'est rebellé. Lucas Barrios a profité d'un mauvais renvoi de la défense argentine, léthargique, pour réduire le score juste avant le retour aux vestiaires d'une superbe frappe de 20 m (43).
L'Argentine et le Paraguay s'étaient déjà rencontrés lors de ce tournoi, un match de poule qui s'était soldé sur un 2-2 alors que l'Albiceleste avait rallié les vestiaires avec deux buts d'avance.
Il n'y a pas eu de scénario similaire cette fois et le doute n'a guère eu le temps de s'installer dans le camp argentin: Angel di Maria a marqué coup sur coup deux buts (47, 53) et assommé définitivement le finaliste-surprise de la Copa 2011.
Sur un centre impeccable de Messi, Sergio Agüero a porté le score à 5-1 à la 80e minute, puis trois minutes plus tard, Gonzalo Higuain, à peine entré en jeu, a ajouté un sixième et dernier but.
L'Albiceleste peut mettre fin samedi à une période de ving-deux années sans titre depuis sa victoire dans la Copa America 1993. Mais devant son public, le Chili espère remporter pour la première de son histoire la compétition-reine du football sud-américain, créée en 1916, après quatre finales perdues.

R.S.

LE CLASSEMENT DES BUTEURS
4 buts: Vargas (Chili)
3 buts: Agüero (Argentine), Barrios (Paraguay), Guerrero (Pérou), Vidal (Chili)
2 buts: Aranguiz (Chili), Bolaños (Equateur), Di Maria (Argentine), Higuain (Argentine), Jimenez (Mexique), Martins (Bolivie), E. Valencia (Equateur), Vicente Matías Vuoso (Mexique)
1 but: E. Benitez (Paraguay), Cristian Rodriguez (Uruguay), Cueva (Pérou), Douglas Costa (Brésil), Gimenez (Uruguay), Gonzalez (Paraguay), Isla (Chili), Medel (Chili, c.s.c.), Messi (Argentine), Miku (Venezuela), Murillo (Colombie), Nelson Valdez (Paraguay), Neymar (Brésil), Pastore (Argentine), Pizarro (Pérou), Raldes (Bolivie), Roberto Firmino (Brésil), Robinho (Brésil), Rojo (Argentine), Rondon (Venezuela), Sanchez (Chili), Smedberg (Bolivie), Thiago Silva (Brésil)

RÉSULTATS DES DEMI-FINALES
A Concepcion,
Argentine bat Paraguay 6 à 1
Buts :
Argentine: Rojo (15), Pastore (27), di Maria (47, 53), Agüero (80), Higuain (83)
Paraguay: Barrios (43)

A SANTIAGO :
Chili bat Pérou 2 à 1
Buts:
Chili: Vargas (42, 64)
Pérou: Medel (60 c.s.c.)

MATCH POUR LA 3E PLACE
Samedi 4 juillet à 00h30
A Concepcion
Pérou - Paraguay
FINALE
Samedi 4 juillet à 21h
A Santiago
Chili - Argentine

أحلى رمضان على
دزاير
ألف ليلة وليلة
Arabian Nights
حصريا

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5213 - JEUDI 15 RAMADHAN 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	MAX	MIN
Alger	35°	17°
Oran	32°	15°
Constantine	40°	16°
Ouargla	47°	18°

Télévision

Jeudi

16h30 : Debber Ou Habber
17h00 : Les Savants du Monde
19h00 : Sahtek Fi Ramdan
19h15 : Kelma wa Hikma
19h30 : Nafes Djadid
19h55 : Nafahat Essamaa
20h15 : TEST DE VERITE
20h30 : SITCOM « Koul Youm Hkaya »
21h00 : H'na Hagda
21h15 : Hna Fi Hna
21h30 : EL 3AHD

19h00 : Journal télévisé 20H00
19h30 : camera cachée: H'ana fi H'ana
19h50 : serie ki nissa ki ridjal
20h10 : tilawat el coran
20h30 : sit com koulche aadi
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée wassa balek
21h20 : feuilleton : houb fi qafasse el itiham
22h15 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h30 : emission lamat ramdhan
23h30 : Emission: 100 fi saa
01h00 : emission rihat

18h00 : Journal
18h25 : el ghira (09)
19h00 : Journal
19h30 : le ramadhan et le rire 4 (15)
19h35 : causerie
19h50 : coran sous titré en français (15)
20h15 : c c religieux
20h35 : bladi oua nassi (15)
21h00 : Boudhou 3
21h20 : madame joséphine (15)
21h35 : ass rohek (15)
21h45 : dalti (15)
22h15 : chitaa bared
22h50 : safar fi el khayal (15)
23h10 : les arcanes du chaâbi
00h20 : el dhahiya

Vendredi

16h30 : Debber Ou Habber
17h00 : Les Savants du Monde
19h00 : Sahtek Fi Ramdan
19h15 : Kelma wa Hikma
19h30 : Nafes Djadid
19h55 : Nafahat Essamaa
20h15 : TEST DE VERITE
20h30 : SITCOM « Koul Youm Hkaya »
21h00 : H'na Hagda
21h15 : Hna Fi Hna
21h30 : EL 3AHD

17h35 : emission biyen chetartek
18h00 : taqdar tarbah
18h45 : massabih cirta
19h00 : Journal télévisé 20H00
19h30 : camera cachée hana fi h'na
19h50 : serie ki nissa ki ridjal
20h10 : tilawat el coran
20h30 : sit com koulche aadi
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée wassa balek
21h10 : massabih cirta
21h20 : feuilleton : houb fi qafasse el itiham
22h15 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h30 : emission lamat ramdhan
23h30 : emission noudjoum khalida
01h00 : emission rihat zaman

19h50 : serie ki nissa ki ridjal
20h10 : tilawat el coran
20h30 : sit com koulche aadi
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée wassa balek
21h10 : massabih cirta
21h20 : feuilleton : houb fi qafasse el itiham
22h15 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h30 : emission lamat ramdhan
23h30 : emission noudjoum khalida
01h00 : emission rihat zaman

Jeudi

TF1

19.55 : MasterChef - Episode 2



DIVERTISSEMENT
Les douze candidats retenus la semaine dernière font leur entrée dans l'atelier, sous le regard de Yannick Delpech, Christian Etchebest et de Gilles Goujon. Ils commencent par s'affronter autour de deux produits courants : le poulet et les œufs. Les moins convaincants se retrouvent en test sous pression. Puis, sur la presqu'île de Quiberon (Morbihan), les autres préparent un menu typiquement breton. Ils sont ...

Canal+

19.55 : Scandal



Série avec Kerry Washington, Tony Goldwyn...
Fitz s'en remet au talent d'Olivia pour gérer discrètement une situation qui pourrait nuire gravement à la réputation de la famille présidentielle. Leurs rapports sont strictement professionnels. De son côté, Jake manœuvre pour sauver ses arrières et ceux de l'agent Tom Larsen qui sont tous deux menacés par Rowan.

France 2

19.56 : Carnets de voyage d'Envoyé spécial



Culture Infos
Météo : un business au beau fixe. La météo est l'une des applications les plus consultées sur smartphone. Naguère, Météo-France occupait seul le terrain. Aujourd'hui, des start-up ont développé le concept de « business intelligence climatique », qui analyse comment les variations du climat affectent les entreprises • Zanzibar : un paradis en sursis ? Cette île de l'océan Indien attire de plus en plus de touristes. Des consortiums étrangers investissent les ...

M6

19.55 : Bones



Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz...
Des restes humains sont découverts dans une aire de jeux pour enfants. Il s'agirait de ceux d'un homme marié, âgé d'une vingtaine d'années, et déclaré disparu par son épouse deux jours plus tôt. Le défunt travaillait en tant que trader pour un fonds d'investissement et avait fait quelques placements malheureux ces dernières semaines.

TV5MONDE

20.00 : Dalida pour toujours France - 1 saison



A travers ses chansons, ses galas, ses séances d'enregistrements, mais aussi au gré des tranches de vies saisies par Michel Dumoulin, un portrait de Dalida sous les feux des projecteurs, mais aussi dans ses moments d'intimité. Elle ouvrait les portes de sa vie, chez elle à Paris, mais aussi en Corse, et même en Egypte : de retour sur sa terre natale après 20 ans d'absence, elle évoque ses souvenirs de jeunesse, retrouvant la maison et l'école de son enfance. Au fil des ...

Vendredi

TF1

19.55 : Koh-Lanta - Episode 11



TÉLÉRÉALITÉ
En Malaisie, le dernier conseil a laissé des traces au sein de la tribu blanche. Les esprits s'échauffent et quelques aventuriers craignent pour leur avenir sur l'île. Mais personne n'est décidé à se laisser faire. « Jeu de confort : les tables à bascule ». Les candidats disposent d'une table à bascule et d'une corde servant à la stabiliser. Le but de l'épreuve est d'arriver à y positionner sept blocs sur des emplacements dédiés ...

Canal+

19.55 : Transformers : l'âge de l'extinction



Film avec Mark Wahlberg, Nicola Peltz...
Trois ans après les événements de Chicago, Cade Yeager, inventeur sans le sou vit au Texas avec sa fille Tessa. Dans un cinéma désaffecté, il récupère un vieux camion Mack, qui s'avère être Optimus Prime. Alors que les Transformers sont hors-la-loi Terre, Harold Attinger et les mercenaires de James Savoy les traquent pour le compte du gouvernement.

France 2

19.56 : Les années bonheur en vacances



DIVERTISSEMENT
L'animateur propose une sélection des meilleurs moments de l'émission. Les invités présentent les petits secrets et les souvenirs des années passées. Avec, entre autres artistes, le groupe Corona, Kenji Girac, les Scorpions, Gilbert Montagné, Serge Lama, le duo Fréro Delavega, le trio italien Ricchi e Poveri, Bernard Lavilliers, Zaz, Cali, le chanteur et guitariste américain Peter Frampton, Hervé Vilard, M Pokora, Nicole Croisille et ...

M6

19.55 : NCIS : enquêtes spéciales



Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly...
Gibbs et son équipe enquêtent sur la mort d'un réserviste de la marine, retrouvé pendu à son domicile. La piste du suicide est rapidement écartée lorsque le légiste découvre qu'on lui a tiré dessus. Son médecin, le docteur Cranston, révèle à l'équipe que le défunt était en instance de divorce mais qu'il n'était en aucun cas dépressif. Dans cette enquête, Gibbs doit collaborer avec Samantha Ryan, de la division de psychologie des ...

TV5MONDE

21.00 : Les années bonheur



DIVERTISSEMENT
Entouré de Fabien Lecoeuvre, Evelyne Leclercq, Gérald Dahan et Christelle Chollet, Patrick Sébastien reçoit de nombreux artistes, chanteurs, imitateurs et humoristes. Les artistes présents dévoilent les petits secrets et les souvenirs de ces années bonheur qu'ils se remémorent avec nostalgie. Les invités sont : Début de soirée, Patrick Fiori, Shy'm, Scorpions, François Valéry, Cali, Claude Barzotti, Francky Vincent, Bonnie Tyler, Gilbert Montagné, Jean-Jacques ...